

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Aperçu des fonds



Placements. Assurances. Conseils.



Planifier l'avenir. Ensemble.

Fonds distincts des Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

L'aperçu des fonds présente brièvement, dans un langage clair, tous les renseignements importants qui touchent les Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}, un contrat individuel à capital variable (CICV) émis par Co-operators Compagnie d'assurance-vie. Avant d'investir dans un fonds distinct, l'épargnant éventuel devrait lire le présent document et la notice explicative des Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}. Les caractéristiques du CICV des Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC} sont exposées dans la notice explicative et le contrat.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie offre aux titulaires de contrat un large éventail de fonds distincts dans le cadre des Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC} :

- fonds à revenu fixe;
- fonds d'actions canadiennes et étrangères;
- fonds équilibrés;
- portefeuille de fonds.

La politique de placement de chaque fonds distinct et du fonds sous-jacent, le cas échéant, est fournie sur demande.

Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du titulaire de contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer.

Contenu

Fonds distincts des Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}	i	Aperçu des fonds	15
Gestion des fonds distincts	1	Portefeuilles de fonds	16
Conflits d'intérêts	2	Portefeuille de revenu Co-operators	16
Dépositaires des titres ou des portefeuilles de fonds distincts	2	Portefeuille de revenu équilibré Co-operators	18
Politiques de placement	2	Portefeuille de croissance équilibré Co-operators	20
Instruments dérivés	2	Portefeuille de croissance Co-operators	22
Revenus	3	Portefeuille de croissance maximum Co-operators	24
Risques	3	Portefeuilles de fonds d'investissement responsable	26
Risques de placement	3	Portefeuille NEI ER Sélect revenu Co-operators	26
Risque lié aux produits de base	3	Portefeuille NEI ER Sélect revenu et croissance Co-operators	28
Risque de concentration	3	Portefeuille NEI ER Sélect équilibré Co-operators	30
Risque de crédit	3	Portefeuille NEI ER Sélect croissance Co-operators	32
Risque de change	3	Fonds à revenu fixe	34
Risque lié aux instruments dérivés	3	Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	34
Risque sur actions	4	Fonds du marché monétaire Co-operators	36
Risque lié aux placements étrangers	4	Fonds équilibrés	38
Risque de taux d'intérêt	4	Fonds équilibré Co-operators	38
Risque lié aux opérations importantes	4	Fonds équilibré Mawer Co-operators	40
Risque d'illiquidité	4	Fonds équilibré mondial Mawer Co-operators	42
Risque de marché	4	Fonds d'actions canadiennes	44
Risque lié aux opérations de mise en pension et de prise en pension, et au prêt de titres	4	Fonds d'actions canadiennes Co-operators	44
Risque lié à la série	5	Fonds des ressources canadiennes Co-operators	46
Risque lié aux petites sociétés	5	Fonds Fidelity Frontière Nord MD Co-operators	48
Risque lié à la spécialisation	5	Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators	50
Risque lié au fonds sous-jacent	5	Fonds de dividendes PH&N Co-operators	52
Fonds sous-jacents	5	Fonds d'actions étrangères	54
Fonds distincts qui investissent dans des fonds distincts sous-jacents	5	Fonds Fidelity Mondial Co-operators	54
Fonds distincts qui investissent dans des fonds communs de placement sous-jacents	5	Fonds d'actions mondiales Co-operators	56
Sources d'information	5	Fonds d'actions internationales Co-operators	58
Renseignements particuliers sur les fonds	6	Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators	60
Portefeuilles de fonds	6	Fonds d'actions américaines Mawer Co-operators	62
Portefeuilles de fonds d'investissement responsable	7	Fonds d'actions américaines Co-operators	64
Fonds à revenu fixe	8	Annexe « A » – partie 1 de 2	66
Fonds équilibrés	9	Annexe « A » – partie 2 de 2	67
Fonds d'actions canadiennes	10		
Fonds d'actions étrangères	11		
Explication de l'aperçu des fonds	13		

Gestion des fonds distincts

Le portefeuille de fonds distincts est géré conjointement par Co-operators Compagnie d'assurance-vie et ses gestionnaires de placements, à savoir Addenda Capital inc. (« Addenda »), Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée (« BlackRock »), Fidelity Investments Canada s.r.i. (« Fidelity »), Mawer Investment Management Ltd. (« Mawer »), Placements NEI (« NEI ») et RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (« RBC GAM »). Ces gestionnaires fournissent les analyses de placements, effectuent la gestion des fonds distincts et placent les ordres d'achat et de vente de valeurs mobilières. Les opérations sont normalement exécutées par l'intermédiaire d'un grand nombre de maisons de courtage, et aucun courtier principal n'est engagé.

Addenda, dont le siège social se trouve au 800, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2750, Montréal (Québec) H3B 1X9, avait 32,3 milliards de dollars canadiens d'actifs sous gestion au 31 décembre 2022. Les Services financiers Co-operators limitée en sont le principal actionnaire avec 96,2 % des parts, tandis que les employés actuels en détiennent 3,8 %.

Addenda gère les fonds suivants :

- Fonds équilibré Co-operators
- Fonds d'actions canadiennes Co-operators
- Fonds canadien à revenu fixe Co-operators
- Fonds des ressources canadiennes Co-operators
- Fonds d'actions mondiales Co-operators
- Fonds d'actions internationales Co-operators
- Fonds du marché monétaire Co-operators
- Fonds d'actions américaines Co-operators

BlackRock est une société de gestion de placements d'envergure mondiale. Au 31 décembre 2022, elle gérait 8,6 billions de dollars américains en actions, titres à revenu fixe, stratégies alternatives, stratégies multi-actifs et solutions de gestion de trésorerie pour le compte de clients institutionnels et privés. Ayant son siège social à New York, BlackRock compte plus de 19 000 professionnels dans une trentaine de pays en Amérique, en Europe, en Asie-Pacifique, au Moyen-Orient et en Afrique. Le siège social de ses activités canadiennes est situé au 161 Bay Street, TD Canada Trust Tower, Toronto (Ontario) M5J 2S1.

BlackRock gère les actifs des fonds sous-jacents suivants, qui sont détenus dans certains portefeuilles de fonds :

- Fonds BlackRock Canada indiciel d'obligations Univers Co-operators
- Fonds BlackRock indiciel d'actions canadiennes Co-operators
- Fonds BlackRock indiciel d'actions américaines Co-operators

BlackRock^{MD} est une marque déposée de BlackRock, Inc. ou de ses filiales aux États-Unis et ailleurs. Utilisation autorisée.

Fidelity fait partie d'un groupe de sociétés connues collectivement sous le nom de Fidelity Investments^{MD}, l'un des plus grands fournisseurs de services financiers au monde. Au Canada, Fidelity gérait un actif de plus de 189 milliards de dollars canadiens sous la forme de fonds communs de placement et d'actifs institutionnels au 31 décembre 2022. Ce montant englobe un actif de 49 milliards de dollars pour des clients institutionnels, y compris des régimes de retraite à prestations déterminées de sociétés publiques et privées, des fonds de dotation, des fondations, ainsi que d'autres actifs de sociétés pour le compte de clients partout au Canada. Fidelity

Canada propose aux investisseurs canadiens une gamme complète de fonds communs de placement composés de titres canadiens, étrangers ou à revenu fixe. Les Fonds Fidelity sont offerts par l'intermédiaire de divers réseaux de distribution axés sur les services-conseils tels que les planificateurs financiers, les courtiers en placements, les banques et les compagnies d'assurance.

Établie au Canada depuis 1987, Fidelity Investments Canada s.r.i. s'est engagée à devenir le principal fournisseur de services de placement au pays. Elle compte plus de 1 100 employés à temps plein à son siège social de Toronto et dans ses bureaux régionaux de Montréal, Calgary et Vancouver.

Fidelity gère les fonds suivants :

- Fonds Fidelity Mondial Co-operators
- Fonds Fidelity Frontière Nord^{MD} Co-operators

Fidelity gère aussi les actifs du fonds sous-jacent suivant, qui est détenu dans certains portefeuilles de fonds :

- Fonds Fidelity Obligations canadiennes Co-operators

Fidelity Investments^{MD} et Frontière Nord^{MD} sont des marques déposées de Fidelity Investments Canada s.r.i. Utilisation autorisée.

Fondée en 1974, **Mawer** est une société de placement indépendante à capital fermé. Au 31 décembre 2022, elle gérait un actif de plus de 82,5 milliards de dollars canadiens pour le compte d'un large éventail d'investisseurs particuliers et institutionnels. Mawer emploie plus de 200 personnes à Calgary, à Toronto, aux États-Unis et à Singapour. Son siège social se situe au Suite 600, 517 - 10th Avenue SW, Calgary (Alberta) T2R 0A8.

Mawer gère les fonds suivants :

- Fonds équilibré Mawer Co-operators
- Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators
- Fonds équilibré mondial Mawer Co-operators
- Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators
- Fonds d'actions américaines Mawer Co-operators

NEI est un gestionnaire d'actifs canadien mobilisé à offrir des solutions de placement ciblées qui bénéficient des conseils des meilleurs gestionnaires de portefeuille indépendants de leur catégorie. NEI est entièrement détenue par Patrimoine Aviso, une société de services financiers intégrée d'envergure nationale cumulant un actif sous gestion de plus de 109 milliards de dollars canadiens au 31 décembre 2022. Son siège social est situé au 151 Yonge Street, Suite 1200, Toronto (Ontario) M5C 2W7.

La gestion rigoureuse et active de NEI se concentre depuis longtemps sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, instaurant avec les sociétés un programme d'engagements bien défini afin de créer durablement de la valeur. NEI offre une gamme complète de solutions d'investissement responsable qui couvre la plupart des catégories d'actif, des styles de placement et des régions du monde. Différentes approches d'investissement responsable sont appliquées à l'ensemble de la gamme de fonds et de portefeuilles de NEI, certaines solutions désignées par la mention « exclusion responsable » (ER) qui excluent automatiquement plusieurs types de placements et secteurs d'activité.

NEI gère les fonds suivants :

- Portefeuille NEI ER Sélect revenu Co-operators
- Portefeuille NEI ER Sélect revenu et croissance Co-operators
- Portefeuille NEI ER Sélect équilibré Co-operators
- Portefeuille NEI ER Sélect croissance Co-operators

Placements NEI est une marque de commerce déposée de Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. Utilisation autorisée.

RBC GMA est l'un des plus importants gestionnaires de placements au Canada, avec un actif sous gestion de plus de 527 milliards de dollars canadiens au 31 décembre 2022. Comptant plus de 350 professionnels des placements et 18 équipes de placements à l'échelle mondiale, RBC GMA offre une vaste gamme de services, notamment des fonds communs de placement, des fonds négociés en bourse (FNB) et des placements alternatifs, aux investisseurs institutionnels, à la clientèle fortunée et aux particuliers. Son siège social est situé au 155 Wellington Street West, Suite 2200, Toronto (Ontario) M5V 3K7.

RBC GMA regroupe les gestionnaires de fonds institutionnels Phillips, Hager & North gestion de placements (PH&N Institutionnel) et BlueBay Asset Management. PH&N Institutionnel est parmi les gestionnaires d'actifs institutionnels les mieux établis au Canada; elle est reconnue depuis longtemps pour sa gestion active distinctive et son service de premier plan dans le secteur. RBC GMA emploie quelque 1 600 personnes en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.

RBC GMA, par PH&N Institutionnel, gère les fonds suivant :

- Fonds de dividendes PH&N Co-operators

PH&N Institutionnel est une division de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., le gestionnaire des fonds et une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada. Utilisée sous licence.

Conflits d'intérêts

Un conflit d'intérêts s'entend de toute situation où un intérêt (toute chose importante) d'une entité est susceptible d'influer négativement sur son jugement à l'égard d'un client investisseur ou de passer avant les intérêts du client investisseur. Par exemple, il pourrait y avoir conflit d'intérêts si Co-operators Compagnie d'assurance-vie, Addenda, BlackRock, Fidelity, Mawer, NEI ou RBC GMA, ou l'un de leurs employés, tiraient profit de leur connaissance des positions actuelles ou futures détenues par les fonds distincts.

Il incombe à la personne concernée de déclarer par écrit la nature et la portée du conflit et de s'abstenir des activités se rapportant à la question qui fait l'objet du conflit jusqu'au moment où celle-ci peut être résolue à la satisfaction de tous les autres intéressés.

Dépositaires des titres ou des portefeuilles de fonds distincts

Chaque gestionnaire de placement s'adresse à un dépositaire, qui détient l'actif du fonds en vertu d'un contrat de dépôt moyennant rémunération. Cet actif est détenu soit à la Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée, soit matériellement dans les coffres-forts du dépositaire.

- Le dépositaire des fonds distincts gérés par Addenda Capital inc. est la Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (le service de dépositaire de la Banque Canadienne Impériale de Commerce), 1 York Street, Suite 900, Toronto (Ontario) M5J 0B6.
- Le dépositaire des actifs gérés par Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée est JPMorgan Chase Bank, N.A. (Toronto Branch), 66 Wellington Street West, TD Bank Tower, Suite 4500, Toronto (Ontario) M5K 1E7.
- Le dépositaire des fonds distincts gérés par Fidelity Investments Canada s.r.i. est State Street Trust Company Canada, 30 Adelaide Street East, Suite 1100, Toronto (Ontario) M5C 3G6.
- Le dépositaire des fonds distincts gérés par Mawer Investment Management Ltd. est State Street Trust Company Canada, 30 Adelaide Street East, Suite 1100, Toronto (Ontario) M5C 3G6.
- Le dépositaire des fonds distincts gérés par Placements NEI est Fiducie Desjardins inc., 1 Complexe Desjardins, C. P. 34, succursale Desjardins, Montréal (Québec) H5B 1E4.
- Le dépositaire des fonds distincts gérés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. est Fiducie RBC Services aux investisseurs, 155 Wellington Street West, Toronto (Ontario) M5V 3L3.

Politiques de placement

Notre politique de placement vise à diversifier les placements et à éviter une trop forte concentration dans un titre ou secteur particulier. Nous ne cherchons pas à investir dans une société dans le but d'en prendre le contrôle ou la direction.

Des sommes minimales en espèces et des placements à court terme sont détenus par les fonds distincts aux fins de liquidité et, le cas échéant, pour des besoins stratégiques.

Les placements en obligations d'un seul émetteur se limitent à 10 % de la valeur marchande totale du fonds distinct, sauf s'ils sont garantis par le gouvernement du Canada, par l'une des provinces du Canada ou par le département du Trésor des États-Unis.

L'investissement dans un seul et même titre de participation est restreint à 10 % de la valeur marchande des actifs détenus par le fonds distinct. En outre, les acquisitions des titres avec droit de vote en circulation d'un même émetteur se limitent à 10 % par catégorie.

Pour les fonds de fonds, les limites susmentionnées s'appliquent aux fonds sous-jacents. Les placements d'un fonds distinct dans un fonds sous-jacent ne sont assujettis qu'aux limites précisées dans la politique de placement du fonds distinct. Vous pouvez obtenir copie de l'énoncé des politiques et des objectifs de placement, sur demande, en appelant notre siège social au 1-800-454-8061.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des produits financiers dont la valeur repose sur la valeur marchande d'un actif sous-jacent (actions, obligations, produits de base). Les fonds distincts ne peuvent pas utiliser les dérivés à des fins de levier. Cependant, ils peuvent recourir aux dérivés à des fins de couverture (dans le but de produire des revenus) qui permettent de dénouer les positions prises sur les titres sous-jacents (comme la vente d'options d'achat sur des actions déjà détenues) et dans une moindre mesure, à des fins de reproduction de portefeuilles.

Revenus

Les revenus des fonds distincts comprennent des dividendes, des intérêts et des gains en capital. Les revenus de chaque fonds distinct sont réinvestis dans le fonds et en augmentent la valeur unitaire.

Risques

La valeur marchande d'un fonds distinct varie selon celle des éléments d'actif sous-jacents détenus et elle n'est pas garantie. En conséquence, la valeur unitaire d'un fonds distinct varie selon les fluctuations de la valeur marchande de chacun des fonds sous-jacents. La fluctuation de la valeur unitaire ou de la valeur marchande est attribuable à divers facteurs.

Le plus souvent, la valeur marchande de l'actif du fonds fluctue selon la conjoncture économique et boursière, les attentes du marché à l'égard du rendement des titres détenus dans les fonds distincts ou encore, la variation des taux d'intérêt. Des événements imprévus au niveau local, régional ou mondial et leurs répercussions, comme les incidents de guerre, les actes terroristes, les instabilités financières, politiques ou sociales, les catastrophes naturelles, environnementales ou causées par l'homme, la propagation de maladies infectieuses ou autres crises de santé publique, les récessions et dépressions économiques, ou toute autre tragédie ou catastrophe, pourraient avoir une incidence défavorable sur le fonds et ses placements. Les risques inhérents aux placements dans chacun des fonds distincts sont expliqués dans l'aperçu des fonds. Comme les obligations et les actions évoluent généralement dans des sens opposés, la diversification inhérente aux portefeuilles et aux fonds équilibrés Co-operators réduit les risques normalement associés aux fonds ne comportant que des actions ou des obligations. Puisque la répartition de l'actif du portefeuille varie au gré de la conjoncture, il existe un risque de répartition : le portefeuille peut détenir une position trop importante ou trop faible dans un ou plusieurs fonds. Cependant, le rééquilibrage périodique du portefeuille permettra de réduire ce risque.

Risques de placement

La valeur unitaire d'un fonds distinct varie selon les fluctuations de la valeur marchande de chacun des fonds sous-jacents. La fluctuation de la valeur unitaire ou de la valeur marchande est attribuable à divers facteurs.

Le plus souvent, la valeur marchande de l'actif du fonds fluctue selon la conjoncture économique et boursière, les attentes du marché à l'égard du rendement des titres détenus dans les fonds distincts et, parfois, la variation des taux d'intérêt.

Les fonds distincts et les fonds sous-jacents dans lesquels ils investissent sont exposés à divers risques de placement. Un fonds distinct qui investit dans les unités d'un fonds sous-jacent est exposé aux mêmes risques de placement que ce dernier. Voici une description des risques en question.

Risque lié aux produits de base

Lorsqu'un fonds investit une part importante de ses actifs dans un seul produit de base ou un groupe de produits de base, sa valeur marchande est exposée à l'évolution négative du cours des produits de base. La fluctuation du cours d'un produit de base a généralement une incidence importante sur les sociétés dont les activités sont basées sur ce produit de base. Par conséquent, la valorisation de ces sociétés peut fluctuer

grandement, entraînant la volatilité de la valeur liquidative du fonds. Les produits de base courants comprennent l'énergie, comme le pétrole et le gaz, les métaux précieux, comme l'argent et l'or, et les produits industriels et agricoles.

Risque de concentration

Le risque de concentration apparaît lorsqu'un fonds investit une grande partie de son actif dans un titre, un secteur, une région géographique ou dans une catégorie d'actifs en particulier. Une forte concentration dans un secteur particulier peut réduire la liquidité et la diversification propre au fonds, et accroître la volatilité des rendements. Ainsi, la volatilité favorise les investisseurs lorsque le rendement des titres visés par la concentration est supérieur à celui du marché. À l'inverse, les investisseurs sont en reste lorsque ces titres ont un faible rendement.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une société ou un gouvernement qui emprunte ne soit pas en mesure de rembourser son prêt ou de payer les intérêts exigés. Les obligations émises par le gouvernement fédéral sont généralement à l'abri d'un défaut de paiement. La probabilité d'un tel défaut est plus grande dans le cas des obligations émises par une société parce qu'elle peut faire faillite. Il peut arriver aussi, dans de rares cas, qu'une municipalité manque à ses obligations. Des agences de notation financière évaluent le crédit des sociétés et des gouvernements. Une entreprise avec une note de crédit élevée présente un faible risque de crédit, alors qu'une entreprise ayant une faible note de crédit présente un risque de crédit élevé.

Risque de change

Les sommes investies dans des titres étrangers sont exposées au risque de hausse du dollar canadien par rapport aux devises dans lesquelles sont libellés ces titres. Par exemple, un titre négocié en dollars américains perdra de la valeur en dollars canadiens si le huard progresse par rapport au dollar américain, même si la valeur en dollars américains du titre ne varie pas. Réciproquement, si la valeur du dollar canadien recule par rapport au dollar américain, la valeur du titre augmentera en conséquence, en raison de la seule variation du taux de change.

Risque lié aux instruments dérivés

Un instrument dérivé est un contrat entre deux parties. La valeur de ce contrat dépend du prix ou du cours d'un actif sous-jacent, comme une devise ou une action, ou d'un indicateur économique, comme les taux d'intérêt ou les indices boursiers. Un fonds peut utiliser les instruments dérivés de la manière permise par les politiques des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, conformément à ses objectifs et à ses restrictions de placement, en vue d'assurer une protection contre le risque, de réduire la dévaluation potentielle d'un placement et d'amoinrir les frais d'opération, entre autres. Les instruments dérivés peuvent servir à augmenter ou à réduire l'exposition des fonds aux risques relatifs aux marchés dans lesquels ils investissent. L'utilisation d'instruments dérivés ne garantit ni les gains ni l'absence de pertes.

Voici quelques risques liés à l'utilisation des instruments dérivés :

- Le risque que des modifications de la valeur de l'instrument de couverture ne correspondent pas à celles du placement couvert ;
- Il pourrait n'y avoir aucun marché au moment où le fonds voudra liquider sa position.
- Le fonds pourrait réaliser une perte si l'autre partie n'est pas en mesure de respecter ses obligations.
-

- Le fonds pourrait subir une perte s'il détient une position ouverte sur certains instruments dérivés chez un courtier qui fait faillite.

Risque sur actions

Les sociétés émettent des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres pour financer leurs activités et leur expansion. Le fonds qui achète des titres de capitaux propres devient propriétaire, en partie, de la société émettrice. Le cours de ces titres peut chuter pour de multiples raisons : évolution de la conjoncture et des taux d'intérêt, événements politiques, changements au sein de la société émettrice (fusion, et variations concernant les bénéfices, les produits, les parts de marché et les attentes des investisseurs). Si les investisseurs ont confiance en la société et croient en son expansion, le cours de son action augmentera vraisemblablement. Si par contre leur confiance s'effrite, il en sera probablement de même du cours de l'action. Pour réduire la volatilité, les fonds d'actions diversifient leurs placements.

Risque lié aux placements étrangers

Un fonds qui investit dans des titres étrangers est assujéti aux risques suivants :

- Certains marchés boursiers étrangers affichent un volume d'opérations moindre, ce qui pourrait rendre la vente d'un placement plus difficile, ou le cours, plus volatil.
- Souvent, les renseignements sur les sociétés étrangères sont moins nombreux.
- De nombreux pays ont des normes de comptabilité, d'audit et de déclaration différentes de celles qui existent en Amérique du Nord.
- Les placements sur les marchés émergents comportent des risques additionnels qui sont généralement absents des pays en voie de développement, comme les risques liés à l'accès, aux opérations et autres.
- Un pays peut avoir des lois sur les placements étrangers ou les échanges qui compliquent la vente d'un placement ou il peut imposer des retenues fiscales ou d'autres taxes contribuant à réduire le rendement des placements.
- L'instabilité sociale ou politique ou des événements diplomatiques pourraient influencer sur la valeur d'un placement.
- L'économie d'un pays peut être morose en raison de facteurs comme l'intensité de l'inflation, la faiblesse de la devise, la dette de l'État ou le faible potentiel industriel.

Risque de taux d'intérêt

La valeur d'un fonds qui investit dans des placements à revenu fixe, comme des obligations, des bons du Trésor et des effets de commerce, est directement touchée par les variations du niveau général des taux d'intérêt. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, le cours des titres à revenu fixe tend à diminuer. À l'inverse, lorsque les taux d'intérêt reculent, le cours de ces titres augmentent. Par conséquent, les fonds qui investissent dans certains titres à revenu fixe peuvent subir des gains ou des pertes durant les périodes de fluctuation des taux d'intérêt.

En outre, les émetteurs de nombreux titres à revenu fixe peuvent rembourser le capital avant l'échéance. Ils peuvent ainsi faire un remboursement par anticipation lorsque les taux d'intérêt sont bas. Cela constitue un risque, car le fonds sera peut-être alors obligé de réinvestir les sommes remboursées dans des titres ayant un taux d'intérêt moins élevé.

Risque lié aux opérations importantes

Si les achats ou les rachats sont importants, le gestionnaire du fonds peut se voir contraint d'acheter ou de vendre des avoirs importants de son portefeuille. Le rendement du fonds peut en souffrir, car il faudra peut-être vendre des actifs à un cours déprimé ou détenir de fortes sommes en espèces en attendant de trouver des investissements convenables.

Risque d'illiquidité

La liquidité est la capacité ou l'aptitude d'un bien à se transformer plus ou moins rapidement en espèces. En règle générale, la plupart des titres détenus par un fonds se vendent sans peine à un cours équitable et seraient donc relativement liquides. Toutefois, le fonds peut investir aussi dans des titres non liquides, dont la vente n'est pas facile ou rapide. Le gestionnaire est alors obligé de réduire le prix du titre pour le vendre, de vendre d'autres titres ou de laisser passer une occasion de placement. Tous ces facteurs pourraient avoir un effet négatif sur la gestion du fonds ou sur ses résultats.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque fondamental lié à l'investissement dans les marchés des capitaux. C'est la possibilité d'une moins-value entraînée par un simple recul du marché qui fait baisser le rendement total du fonds. En conséquence, la valeur unitaire d'un fonds varie selon les changements de la valeur marchande sous-jacente. La fluctuation de la valeur unitaire ou de la valeur marchande résulte de différents facteurs : conjoncture économique et boursière, attentes du marché à l'égard du rendement des titres détenus dans les fonds et, parfois, variation des taux d'intérêt. Ce risque touche habituellement toute une catégorie d'actifs ou de passifs. La répartition et la diversification de l'actif permettent de protéger le fonds contre ce risque, car la sous-performance varie selon les secteurs du marché et les époques.

Risque lié aux opérations de mise en pension et de prise en pension, et au prêt de titres

Dans une opération de mise en pension, le gestionnaire du fonds vend un titre au comptant à un tiers, à un prix déterminé, et s'engage à racheter de ce tiers le même titre à un prix et à une date déterminés, à même la somme que le fonds a reçue du tiers. C'est un mécanisme qui permet au gestionnaire d'emprunter à court terme et de toucher des honoraires.

Dans une opération de prise en pension, le gestionnaire achète un titre d'un tiers à un prix déterminé et s'engage à le lui revendre à un prix plus élevé. C'est un mécanisme qui permet au fonds de réaliser un bénéfice (ou des intérêts) et, à l'autre partie, de faire des emprunts à court terme.

La convention de prêt de titre ressemble à la convention de mise en pension, mais plutôt que de vendre et de promettre de racheter le titre plus tard, le fonds prête le titre à un tiers contre rémunération et peut exiger qu'il lui soit rendu sur demande. Lorsque le titre est prêté, l'emprunteur garantit le prêt moyennant des espèces et des titres.

Le risque lié à ce genre d'opérations est que l'autre partie pourrait ne pas respecter ses engagements ou faire faillite. Dans le cas d'une opération de prise en pension, le fonds risque de se retrouver détenteur du titre et de ne pas pouvoir le vendre au même prix qu'il a payé, plus les intérêts, si le cours du titre a chuté. Dans une opération de mise en pension ou de prêt de titre, le fonds risque d'enregistrer une perte si la valeur du titre vendu ou prêté a monté au-delà de la valeur des espèces ou de la garantie qu'il détient.

Afin de réduire ces risques, le gestionnaire exige que l'autre partie fournisse une garantie. La valeur de cette dernière doit s'élever à au moins 102 % du cours du titre vendu (mise en pension), acheté (prise en pension), ou prêté (convention de prêt). La valeur de la garantie détenue par le fonds est vérifiée et rajustée tous les jours.

Risque lié à la série

Parfois, un fonds est offert en plusieurs séries (série A, série B, etc.). Si, pour quelque raison, le fonds ne peut régler les frais d'une série au moyen de sa quote-part de l'actif du fonds, il sera tenu de les régler par prélèvement sur la quote-part de l'actif des autres séries. Il peut en résulter une baisse du rendement du capital investi dans les autres séries.

Risque lié aux petites sociétés

Les petites sociétés ont parfois des ressources limitées, un accès plus difficile à des capitaux, des produits n'ayant pas fait leurs preuves, moins d'actions en circulation, et sont souvent en exploitation depuis peu de temps. Les actions de petites sociétés peuvent par conséquent être plus volatiles que celles des grandes sociétés établies depuis longtemps et dont les revenus sont plus stables.

Risque lié à la spécialisation

Si le fonds investit principalement dans un marché ou secteur bien précis ou un petit nombre de ceux-ci (les télécommunications, une région géographique déterminée, etc.), il est exposé au risque de spécialisation. Ce risque est diminué dans le cas d'un fonds diversifié.

Risque lié au fonds sous-jacent

Si un important porteur d'unités d'un fonds sous-jacent fait le rachat complet ou partiel de celles-ci, le fonds risque d'engager des frais liés aux gains en capital et à l'opération de rachat. En outre, le gestionnaire du fonds sera peut-être obligé de vendre des titres à un cours déprimé, ce qui réduira les possibilités de rendement du fonds sous-jacent. En revanche, si un important porteur d'unités augmente son avoir dans un fonds sous-jacent, ce fonds devra peut-être détenir une forte somme en espèces pendant un certain temps en attendant que le gestionnaire du fonds trouve des placements convenables. Cette situation peut également nuire au rendement du fonds sous-jacent.

Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du titulaire de contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer.

[Vous pouvez consulter l'information sur les rendements actuels des fonds distincts sur notre site Web, à l'adresse \[cooperators.ca/fr-CA/Investments/Investment-Resource-Centre/Segregated-Fund-Performance.aspx\]\(http://www.cooperators.ca/fr-CA/Investments/Investment-Resource-Centre/Segregated-Fund-Performance.aspx\).](http://www.cooperators.ca/fr-CA/Investments/Investment-Resource-Centre/Segregated-Fund-Performance.aspx)

Fonds sous-jacents

Les fonds sous-jacents sont des fonds dans lesquels certains fonds distincts offerts au titre des Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC} investissent leur actif, en tout ou en partie. Les fonds sous-jacents peuvent être des fonds distincts ou des fonds communs de placement.

Fonds distincts qui investissent dans des fonds distincts sous-jacents

Les fonds distincts ci-dessous investissent leur actif, en tout ou en partie, dans des unités d'autres fonds distincts offerts au titre des Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC} :

- Portefeuille de revenu Co-operators
- Portefeuille de revenu équilibré Co-operators
- Portefeuille de croissance équilibré Co-operators
- Portefeuille de croissance Co-operators
- Portefeuille de croissance maximum Co-operators

Les cotisations qui y sont versées sont investies selon les paramètres de répartition de l'actif de chaque fonds, énoncés dans la section *Renseignements particuliers sur les fonds*. Nous nous réservons le droit de supprimer des fonds sous-jacents dans lesquels ces fonds investissent et de les remplacer par d'autres fonds sous-jacents, selon l'évolution de la conjoncture, afin de mieux réaliser les objectifs des portefeuilles. Pour obtenir la liste à jour des fonds sous-jacents, communiquez avec nous ou avec votre représentant.

Fonds distincts qui investissent dans des fonds communs de placement sous-jacents

Les fonds distincts suivants sont investis entièrement dans les fonds communs de placement correspondants sous-jacents :

- Fonds Fidelity Mondial Co-operators
- Fonds Fidelity Frontière Nord^{MD} Co-operators
- Fonds d'actions mondiales Co-operators
- Fonds d'actions internationales Co-operators
- Fonds équilibré Mawer Co-operators
- Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators
- Fonds équilibré mondial Mawer Co-operators
- Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators
- Fonds d'actions américaines Mawer Co-operators
- Portefeuille NEI ER Sélect revenu Co-operators
- Portefeuille NEI ER Sélect revenu et croissance Co-operators
- Portefeuille NEI ER Sélect équilibré Co-operators
- Portefeuille NEI ER Sélect croissance Co-operators
- Fonds de dividendes PH&N Co-operators

Le prospectus simplifié, la notice annuelle, les faits saillants de nature financière et les états financiers audités du fonds sous-jacent, ou les autres documents d'information exigés pour ce dernier sont fournis sur demande.

Sources d'information

- Notre site Web www.cooperators.ca (section Placements) est une excellente source d'information. Vous y trouverez les taux de rendement actuels, la dernière version de nos états financiers audités, le sommaire des fonds, etc.
- Notre centre de service (1-800-454-8061) pourra vous renseigner et répondre à toutes vos questions d'ordre général.
- Votre représentant de Co-operators saura vous donner tous les renseignements et le soutien dont vous avez besoin pour prendre des décisions éclairées en matière de placement.
- Votre relevé personnel, qui présente l'information détaillée sur les placements associés à votre contrat, vous est envoyé par la poste au moins une fois l'an. Vous pouvez aussi l'obtenir via les services en ligne de notre site Web.

Renseignements particuliers sur les fonds

Portefeuilles de fonds

Les fonds sous-jacents de chaque portefeuille de fonds font l'objet d'un suivi régulier et sont rééquilibrés périodiquement afin de maintenir la répartition du portefeuille à un niveau constant. Nous nous réservons le droit de remplacer ou d'ajouter des fonds sous-jacents dans chaque portefeuille de fonds. Nous pouvons aussi modifier le pourcentage d'un fonds sous-jacent détenu par un portefeuille de fonds pour maintenir les objectifs de placement du fonds.

Pour obtenir des renseignements sur les objectifs et les stratégies de placement des fonds sous-jacents de chaque portefeuille de fonds, reportez-vous aux renseignements sur les placements propres à chaque fonds sous-jacent.

Portefeuille de revenu Co-operators

Objectifs de placement

L'objectif de placement est de réaliser un revenu d'intérêt, et de procurer la préservation du capital et une croissance modérée du capital tout en maintenant une faible volatilité. À cet effet, le portefeuille investit principalement dans des obligations et débetures canadiennes et, dans une moindre mesure, des sociétés canadiennes et étrangères à moyenne et grande capitalisation.

Stratégies de placement

Pour atteindre son objectif, le portefeuille est activement géré et composé d'unités d'un certain nombre de fonds sous-jacents. Le portefeuille met l'accent sur les fonds qui produisent un revenu, mais il investit aussi dans des fonds d'actions pour réaliser une modeste plus-value. Les obligations et débetures procurent un revenu d'intérêt élevé et assurent la sécurité du capital, tandis que les actions ouvrent la possibilité d'une plus-value à long terme. L'actif en actions est diversifié suivant les secteurs industriels. Les titres à revenu fixe sont ceux de divers émetteurs canadiens publics et privés.

La répartition cible de l'actif (80 % de titres à revenu fixe et 20 % d'actions) est la suivante :

	Cible	Fourchette
Titres à revenu fixe	80 %	65 à 90 %

Actions	Cible	Fourchette
Canadiennes	10 %	0 à 20 %
Étrangères	10 %	0 à 20 %

Principaux risques : concentration, crédit, change, instruments dérivés, placements étrangers, taux d'intérêt, opérations importantes, illiquidité, marché, mise en pension et prise en pension, prêt de titres, série, spécialisation, fonds sous-jacent.

Portefeuille de revenu équilibré Co-operators

Objectifs de placement

L'objectif de placement est de réaliser un revenu d'intérêt et une croissance du capital tout en maintenant une volatilité relativement faible. À cet effet, le portefeuille investit principalement dans des obligations et débetures canadiennes et des sociétés canadiennes et étrangères à moyenne et grande capitalisation.

Stratégies de placement

Pour atteindre son objectif, le portefeuille est activement géré et composé d'unités d'un certain nombre de fonds sous-jacents. Ces derniers investissent dans de multiples obligations et débetures afin de réaliser un revenu d'intérêt élevé et d'assurer la sécurité du capital, tandis que les actions ouvrent la possibilité d'une plus-value à long terme. L'actif en actions est diversifié suivant les secteurs industriels. Les titres à revenu fixe sont ceux de divers émetteurs canadiens publics et privés.

La répartition cible de l'actif (60 % de titres à revenu fixe et 40 % d'actions) est la suivante :

	Cible	Fourchette
Titres à revenu fixe	60 %	45 à 75 %

Actions	Cible	Fourchette
Canadiennes	20 %	10 à 30 %
Étrangères	20 %	10 à 30 %

Principaux risques : concentration, crédit, change, instruments dérivés, placements étrangers, taux d'intérêt, opérations importantes, illiquidité, marché, mise en pension et prise en pension, prêt de titres, série, spécialisation, fonds sous-jacent.

Portefeuille de croissance équilibré Co-operators

Objectifs de placement

L'objectif de placement est de réaliser un revenu d'intérêt et une croissance du capital tout en maintenant une volatilité relativement modérée. À cet effet, le portefeuille investit dans une combinaison d'obligations et de débetures canadiennes ainsi que diverses sociétés canadiennes et étrangères à moyenne et grande capitalisation.

Stratégies de placement

Pour atteindre son objectif, le portefeuille est activement géré et composé d'unités d'un certain nombre de fonds sous-jacents. Ces derniers investissent dans de multiples obligations et débetures afin de réaliser un revenu d'intérêt élevé et d'assurer la sécurité du capital, tandis que les actions ouvrent la possibilité d'une plus-value à long terme. L'actif en actions est diversifié suivant les secteurs industriels. Les titres à revenu fixe sont ceux de divers émetteurs canadiens publics et privés.

La répartition cible de l'actif (40 % de titres à revenu fixe et 60 % d'actions) est la suivante :

	Cible	Fourchette
Titres à revenu fixe	40 %	25 à 50 %

Actions	Cible	Fourchette
Canadiennes	35 %	25 à 45 %
Étrangères	25 %	15 à 35 %

Principaux risques : concentration, crédit, change, instruments dérivés, placements étrangers, taux d'intérêt, opérations importantes, illiquidité, marché, mise en pension et prise en pension, prêt de titres, série, petites sociétés, spécialisation, fonds sous-jacent.

Portefeuille de croissance Co-operators

Objectifs de placement

L'objectif de placement consiste à obtenir une croissance du capital à long terme et un certain revenu d'intérêt en investissant dans une combinaison de sociétés canadiennes et étrangères à moyenne et grande capitalisation, et dans quelques obligations et débetures canadiennes.

Stratégies de placement

Pour atteindre son objectif, le portefeuille est activement géré et composé d'unités d'un certain nombre de fonds sous-jacents. Le portefeuille se compose principalement d'actions canadiennes et étrangères, et de quelques titres à revenu fixe canadiens ayant pour but de réduire la volatilité. Les fonds sous-jacents investissent dans des obligations et des débetures afin de réaliser un revenu d'intérêt élevé et d'assurer la sécurité du capital, tandis que les actions ouvrent la possibilité d'une plus-value à long terme. L'actif en actions est diversifié suivant les secteurs industriels. Les titres à revenu fixe sont ceux de divers émetteurs canadiens publics et privés.

La répartition cible de l'actif (20 % de titres à revenu fixe et 80 % d'actions) est la suivante :

	Cible	Fourchette
Titres à revenu fixe	20 %	5 à 30 %

Actions	Cible	Fourchette
Canadiennes	45 %	35 à 55 %
Étrangères	35 %	25 à 45 %

Principaux risques : concentration, crédit, change, instruments dérivés, placements étrangers, taux d'intérêt, opérations importantes, illiquidité, marché, mise en pension et prise en pension, prêt de titres, série, petites sociétés, spécialisation, fonds sous-jacent.

Portefeuille de croissance maximum Co-operators

Objectifs de placement

L'objectif de placement consiste à obtenir une croissance maximale du capital à long terme en investissant dans une combinaison de sociétés canadiennes et étrangères à moyenne et grande capitalisation.

Stratégies de placement

Pour atteindre son objectif, le portefeuille est activement géré et composé d'unités d'un certain nombre de fonds sous-jacents. Ces derniers détiennent des placements en actions canadiennes et étrangères qui ouvrent la possibilité d'une plus-value à long terme. L'actif en actions est diversifié par secteur industriel, et le fonds privilégie les sociétés canadiennes à moyenne et grande capitalisation.

La répartition cible de l'actif (100 % d'actions) est la suivante :

Actions	Cible	Fourchette
Canadiennes	60 %	50 à 75 %
Étrangères	40 %	25 à 55 %

Principaux risques : concentration, crédit, change, instruments dérivés, placements étrangers, taux d'intérêt, opérations importantes, illiquidité, marché, mise en pension et prise en pension, prêt de titres, série, petites sociétés, spécialisation, fonds sous-jacent.

Portefeuilles de fonds d'investissement responsable

Portefeuille NEI ER Sélect revenu Co-operators

Objectifs de placement

Le fonds sous-jacent est le Portefeuille NEI ER Sélect revenu. L'objectif de placement du fonds sous-jacent est de procurer un revenu d'intérêt élevé et un certain potentiel de croissance du capital en investissant dans une combinaison de fonds communs axés sur le revenu et, dans une moindre mesure, de fonds communs d'actions. Le fonds sous-jacent suit une approche d'investissement responsable.

Stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds sous-jacent mise principalement sur la répartition stratégique de l'actif. Le fonds sous-jacent investit dans d'autres fonds communs de placement, qui peuvent être gérés par Placements NEI ou par d'autres sociétés de fonds communs de placement qui satisfont à ses critères d'investissement responsable. Le fonds sous-jacent utilise de nombreuses approches d'investissement responsable, dont l'approche prédominante des exclusions responsables (ER), pour exclure les investissements dans des catégories définies. Il doit investir au moins 30 % du total de son actif dans une combinaison de titres de capitaux propres d'entreprises domiciliées au Canada et de titres à revenu fixe libellés en dollars canadiens.

La répartition cible de l'actif (75 % de titres à revenu fixe et 25 % d'actions) est la suivante :

	Cible	Fourchette
Titres à revenu fixe	75 %	70 à 90 %

Actions	Cible	Fourchette
Canadiennes	5 %	0 à 30 %
Étrangères	20 %	0 à 30 %

Principaux risques : concentration, crédit, change, instruments dérivés, placements étrangers, taux d'intérêt, opérations importantes, illiquidité, marché, série, petites sociétés.

Portefeuille NEI ER Sélect revenu et croissance Co-operators

Objectifs de placement

Le fonds sous-jacent est le Portefeuille NEI ER Sélect revenu et croissance. L'objectif de placement du fonds sous-jacent est de procurer un revenu d'intérêt modéré et un certain potentiel de croissance du capital en investissant dans une combinaison de fonds communs axés sur le revenu et de fonds communs d'actions. Le fonds sous-jacent suit une approche d'investissement responsable.

Stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds sous-jacent utilise la répartition stratégique de l'actif comme principale stratégie de placement. Le fonds sous-jacent investit dans d'autres fonds communs de placement, qui peuvent être gérés par Placements NEI ou par d'autres sociétés de fonds communs de placement qui satisfont à ses critères d'investissement responsable. Le fonds sous-jacent utilise de nombreuses approches d'investissement responsable, dont l'approche prédominante des exclusions responsables (ER), pour exclure les investissements dans des catégories définies. Il doit investir au moins 30 % du total de son actif dans une combinaison de

titres de capitaux propres d'entreprises domiciliées au Canada et de titres à revenu fixe libellés en dollars canadiens.

La répartition cible de l'actif (60 % de titres à revenu fixe et 40 % d'actions) est la suivante :

	Cible	Fourchette
Titres à revenu fixe	60 %	55 à 75 %

Actions	Cible	Fourchette
Canadiennes	9 %	0 à 45 %
Étrangères	31 %	0 à 45 %

Principaux risques : concentration, crédit, change, instruments dérivés, placements étrangers, taux d'intérêt, opérations importantes, illiquidité, marché, série, petites sociétés.

Portefeuille NEI ER Sélect équilibré Co-operators

Objectifs de placement

Le fonds sous-jacent est le Portefeuille NEI ER Sélect équilibré. L'objectif de placement du fonds sous-jacent est de procurer une croissance du capital à long terme et la préservation du capital au moyen d'une exposition à des titres de capitaux propres canadiens et étrangers, et à des titres à revenu fixe et des titres du marché monétaire canadiens et étrangers. Le fonds sous-jacent suit une approche d'investissement responsable.

Stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds sous-jacent mise principalement sur la répartition stratégique de l'actif. Le fonds sous-jacent investit dans d'autres fonds communs de placement, qui peuvent être gérés par Placements NEI ou par d'autres sociétés de fonds communs de placement qui satisfont à ses critères d'investissement responsable. Le fonds sous-jacent utilise de nombreuses approches d'investissement responsable, dont l'approche prédominante des exclusions responsables (ER), pour exclure les investissements dans des catégories définies. Il peut investir jusqu'à 100 % de l'actif dans les titres étrangers.

La répartition cible de l'actif (45 % de titres à revenu fixe et 55 % d'actions) est la suivante :

	Cible	Fourchette
Titres à revenu fixe	45 %	40 à 60 %

Actions	Cible	Fourchette
Canadiennes	13 %	0 à 60 %
Étrangères	42 %	0 à 60 %

Principaux risques : concentration, crédit, change, instruments dérivés, placements étrangers, taux d'intérêt, opérations importantes, illiquidité, marché, série, petites sociétés.

Portefeuille NEI ER Sélect croissance Co-operators

Objectifs de placement

Le fonds sous-jacent est le Portefeuille NEI ER Sélect croissance. L'objectif de placement du fonds sous-jacent est de procurer une croissance du capital à long terme et, dans une moindre mesure, la préservation du capital au moyen d'une exposition à des titres

de capitaux propres canadiens et étrangers, et à des titres à revenu fixe et des titres du marché monétaire canadiens et étrangers. Le fonds sous-jacent suit une approche d'investissement responsable.

Stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds sous-jacent mise principalement sur la répartition stratégique de l'actif. Le fonds sous-jacent investit dans d'autres fonds communs de placement, qui peuvent être gérés par Placements NEI ou par d'autres sociétés de fonds communs de placement qui satisfont à ses critères d'investissement responsable. Le fonds sous-jacent utilise de nombreuses approches d'investissement responsable, dont l'approche prédominante des exclusions responsables (ER), pour exclure les investissements dans des catégories définies. Il peut investir jusqu'à 100 % de l'actif dans les titres étrangers.

La répartition cible de l'actif (15 % de titres à revenu fixe et 85 % d'actions) est la suivante :

	Cible	Fourchette
Titres à revenu fixe	15 %	10 à 30 %

Actions	Cible	Fourchette
Canadiennes	19 %	0 à 90 %
Étrangères	66 %	0 à 90 %

Principaux risques : concentration, crédit, change, instruments dérivés, placements étrangers, taux d'intérêt, opérations importantes, illiquidité, marché, série, petites sociétés.

Fonds à revenu fixe

Fonds canadien à revenu fixe Co-operators

Objectifs de placement

L'objectif de placement du fonds distinct consiste à réaliser un revenu d'intérêt élevé et une plus-value modérée en investissant principalement dans des titres à revenu fixe canadiens de qualité, comme les titres du gouvernement fédéral, des provinces et des municipalités et les titres de sociétés productifs de revenu.

Stratégies de placement

Pour atteindre l'objectif, l'actif du fonds distinct est diversifié parmi des obligations et des débetures d'émetteurs canadiens publics et privés. Le fonds peut comporter des obligations étrangères, sous réserve d'un maximum de 10 %. À la souscription, tous les titres doivent avoir la cote BBB ou une cote supérieure. Le gestionnaire du fonds distinct suit une méthode dynamique, à multiples facettes. Il se base sur des prévisions économiques, établies à l'aide d'une méthode descendante, pour élaborer de multiples stratégies de placement qui permettent de valoriser les portefeuilles. L'anticipation des taux d'intérêt, les opérations mixtes entre les secteurs et les titres individuels, et l'analyse des notations de crédit sont toutes des stratégies employées pour moduler le risque et accroître le rendement des portefeuilles. Les critères ESG sont intégrés à l'analyse des placements et au processus décisionnel.

Principaux risques : crédit, change, placements étrangers, taux d'intérêt, opérations importantes, illiquidité, spécialisation.

Fonds du marché monétaire Co-operators

Objectifs de placement

L'objectif de placement du fonds distinct consiste à procurer une source stable de revenu d'intérêt modéré en investissant dans des titres à court terme du marché monétaire canadien et dans des liquidités.

Stratégies de placement

Pour atteindre son objectif, le fonds distinct investit dans des titres à court terme du marché monétaire émis ou garantis par le gouvernement du Canada, par des provinces canadiennes et par des sociétés canadiennes de premier ordre. Ces placements sont libellés en dollars canadiens. L'actif est placé en espèces ou titres de créance ayant une échéance maximale de 13 mois ou, dans le cas des titres du gouvernement, de 25 mois. L'échéance moyenne du fonds distinct, pondérée en dollars, se limite à 180 jours. La société Addenda Capital inc. se base sur un ensemble de données fondamentales et d'analyses techniques pour asseoir ses perspectives d'évolution des taux d'intérêt. Elle sélectionne alors des titres négociables à court terme afin de tirer parti des changements prévus des taux d'intérêt. Les critères ESG sont intégrés à l'analyse des placements et au processus décisionnel.

Principaux risques : crédit, taux d'intérêt.

Fonds équilibrés

Fonds équilibré Co-operators

Objectifs de placement

L'objectif de placement du fonds distinct est de procurer un revenu d'intérêt élevé et la sécurité du capital, tout en offrant la possibilité d'une plus-value à long terme, en investissant dans des sociétés canadiennes et américaines à moyenne et grande capitalisation et dans des titres à revenu fixe d'émetteurs canadiens publics et privés (principalement des émissions de qualité).

Stratégies de placement

Pour atteindre son objectif, le fonds distinct est réparti entre des actions nord-américaines, des titres à revenu fixe canadiens et des placements à court terme. Le gestionnaire de placement fait varier la pondération d'après ses prévisions de risque et de rendement pour les différentes catégories d'actif. Le fonds distinct peut investir jusqu'à 20 % de l'actif dans les actions américaines. Pour sa stratégie de répartition de l'actif, le gestionnaire utilise une méthode descendante basée sur la recherche fondamentale. Sur un horizon de 12 à 24 mois, l'équipe de gestionnaires de portefeuille formule des prévisions pour tous les aspects de la conjoncture, notamment les taux d'intérêt, les facteurs de limitation de la croissance, l'offre et la demande, et les événements politiques. En outre, elle accorde une place importante aux influences mondiales et aux tendances générales. Les critères ESG sont intégrés à l'analyse des placements et au processus décisionnel.

La répartition cible de l'actif (45 % de titres à revenu fixe et 55 % d'actions) est la suivante :

	Cible	Fourchette
Titres à revenu fixe	45 %	25 à 75 %

Actions	Cible	Fourchette
Canadiennes	42 %	25 à 65 %
Américaines	13 %	0 à 20 %

Principaux risques : concentration, crédit, change, placements étrangers, taux d'intérêt, illiquidité, marché.

Fonds équilibré Mawer Co-operators

Objectifs de placement

Le fonds sous-jacent est le Fonds équilibré Mawer. L'objectif de placement du fonds sous-jacent est de préserver le capital et de générer un revenu à long terme et une plus-value en investissant dans d'autres fonds communs de placement offerts par Mawer Investment Management Inc., ainsi que dans des actions ordinaires, des actions privilégiées, des bons du Trésor, des billets à court terme, des débetures et des obligations.

Stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds sous-jacent compose un portefeuille fort diversifié en suivant une stratégie à long terme. Il peut y avoir quelques légères déviations par rapport à la répartition stratégique à long terme. La répartition de l'actif est rajustée graduellement. Mawer estime que les rajustements soudains peuvent s'assimiler à des stratégies de placement à court terme, qui ne peuvent apporter une valeur ajoutée. Par conséquent, dans une conjoncture boursière normale, toute modification de la répartition de l'actif est limitée à 5 % de la valeur marchande du fonds sous-jacent. Les placements dans les sociétés à faible capitalisation sont limités à 20 % de l'actif total du fonds sous-jacent. La répartition obligatoire du fonds doit maintenir une pondération d'au moins 40 % dans les titres du gouvernement du Canada.

La répartition cible de l'actif (40% de titres à revenu fixe et 60% d'actions) est la suivante :

	Cible	Fourchette
Titres à revenu fixe	40 %	30 à 55 %

Actions	Cible	Fourchette
Canadiennes	22,5 %	10 à 45 %
Internationales	22,5 %	10 à 40 %
Américaines	15 %	10 à 30 %

Principaux risques : concentration, crédit, change, placements étrangers, taux d'intérêt, illiquidité, marché, mise en pension et prise en pension, prêt de titres, série, fonds sous-jacent.

Fonds équilibré mondial Mawer Co-operators

Objectifs de placement

Le fonds sous-jacent est le Fonds équilibré mondial Mawer. L'objectif de placement du fonds sous-jacent est de procurer des rendements ajustés au risque supérieurs à la moyenne en investissant principalement dans des titres de capitaux propres et des titres connexes ainsi que dans des titres à revenu fixe de partout dans le monde. Le fonds sous-jacent peut investir dans toute partie de la structure du capital d'entités ouvertes et fermées.

Stratégies de placement

Pour atteindre son objectif, le fonds sous-jacent cherche à bâtir un portefeuille bien diversifié doté d'examen systématiques des risques thématiques et macroéconomiques. Les pondérations individuelles sont constamment ajustées pour renforcer la résilience du portefeuille face aux incertitudes inhérentes du marché. Les placements sont déterminés titre par titre selon le principe que des changements graduels de la composition de l'actif sont davantage souhaitables que des changements

radicaux. Pour les actions, l'accent est mis sur les titres de sociétés créatrices de richesse achetés à un prix inférieur à leur valeur intrinsèque, ainsi que la détention des titres à long terme. Sont interdites les opérations qui porteraient les titres d'un même secteur à plus de 20 % de la valeur liquidative du fonds sous-jacent (selon la valeur marchande au moment de l'opération). Pour les titres à revenu fixe, l'accent est mis sur l'analyse du titre, du secteur, du crédit et de la courbe lors de la prise de décisions de placement. La répartition obligatoire du fonds doit maintenir une pondération d'au moins 40 % dans les titres du gouvernement du Canada.

La répartition cible de l'actif (40% de titres à revenu fixe et 60% d'actions) est la suivante :

	Cible	Fourchette
Titres à revenu fixe	40 %	30 à 55 %

Actions	Cible	Fourchette
Mondiales	60 %	45 à 70 %

Principaux risques : crédit, change, placements étrangers, taux d'intérêt, illiquidité, marché, mise en pension et prise en pension, prêt de titres, série, petites sociétés, fonds sous-jacent.

Fonds d'actions canadiennes

Fonds d'actions canadiennes Co-operators

Objectifs de placement

L'objectif de placement du fonds distinct est d'obtenir une croissance du capital à long terme et de conserver sa valeur en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes à moyenne et grande capitalisation.

Stratégies de placement

Pour atteindre l'objectif, l'actif du fonds distinct est largement diversifié par secteur industriel canadien, et le fonds privilégie les sociétés à moyenne et grande capitalisation. La stratégie de placement est fondée sur la conviction que les sociétés ont une valeur intrinsèque et qu'au fil du temps, le cours des actions de ces sociétés tendra à se rapprocher de cette valeur. Les actions sont achetées lorsque leur cours est attractif par rapport à leur valeur intrinsèque, selon les analyses de l'industrie et de solides opinions professionnelles. La répartition sectorielle est tributaire de la surpondération ou de la sous-pondération des secteurs de l'indice composite S&P/TSX en prévision de leur rendement respectif. Ces projections de rendement sont le fruit d'un processus de recherche avancé et d'une analyse descendante de l'économie. Les critères ESG sont intégrés à l'analyse des placements et au processus décisionnel.

Principaux risques : concentration, opérations importantes, illiquidité, marché.

Fonds des ressources canadiennes Co-operators

Objectifs de placement

L'objectif de placement du fonds distinct est de réaliser une plus-value à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes du secteur des ressources cotées à la Bourse de Toronto.

Stratégies de placement

Pour atteindre son objectif, le fonds distinct investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés qui exercent leurs activités dans l'exploration et la production de ressources naturelles, comme les métaux, les minéraux non métalliques, les produits forestiers, le pétrole et le gaz. Il privilégie différents secteurs selon l'évolution de la conjoncture boursière et peut investir, s'il y a lieu, dans des titres de créance. Les critères ESG sont intégrés à l'analyse des placements et au processus décisionnel.

Principaux risques : produits de base, concentration, opérations importantes, illiquidité, marché, petites sociétés, spécialisation.

Fonds Fidelity Frontière Nord^{MD} Co-operators

Objectifs de placement

Le fonds sous-jacent est le Fonds Fidelity Frontière Nord^{MD}. L'objectif de placement du fonds sous-jacent est d'obtenir une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de petites, moyennes et grandes sociétés canadiennes.

Stratégies de placement

Pour atteindre son objectif, le fonds sous-jacent suit une méthode ascendante axée sur la croissance afin d'obtenir des possibilités supérieures de croissance à long terme. Lors de l'achat ou la vente de titres pour le fonds, le potentiel de réussite de chaque société est évalué à la lumière de sa santé financière actuelle, de sa position sectorielle, et de la conjoncture économique et boursière. Les facteurs pris en considération sont notamment le potentiel de croissance, les bénéfices prévisionnels et la qualité de l'équipe de direction. Le fonds sous-jacent peut investir jusqu'à environ 30 % de l'actif dans les titres étrangers, et détenir des liquidités et des titres à revenu fixe. Il peut également investir jusqu'à 10 % de l'actif net dans l'or ou l'argent.

Principaux risques : produits de base, concentration, change, instruments dérivés, placements étrangers, taux d'intérêt, opérations importantes, illiquidité, marché, mise en pension et prise en pension, prêt de titres, série, petites sociétés, spécialisation.

Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators

Objectifs de placement

Le fonds sous-jacent est le Fonds d'actions canadiennes Mawer. L'objectif de placement du fonds sous-jacent consiste à obtenir un rendement à long terme supérieur à la moyenne principalement au moyen de placements dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes à moyenne et grande capitalisation.

Stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds sous-jacent cherche systématiquement à composer un portefeuille fort diversifié de titres de sociétés créatrices de richesses, achetés à un prix inférieur à leur valeur intrinsèque. Les titres sont détenus à long terme pour donner aux investisseurs le temps de les découvrir et aux sociétés le temps de croître, ainsi que pour réduire au minimum les frais d'opération. Les titres admissibles comprennent les actions ordinaires de sociétés canadiennes (y compris les sociétés fermées appelées à devenir des sociétés ouvertes dans un délai raisonnable), les fiducies de revenu, les droits préférentiels de souscription, les bons de souscription, les reçus de souscription et les débetures convertibles. Les bons du Trésor et les placements à court terme à échéance d'au plus trois ans peuvent être utilisés de temps à autre.

Principaux risques : concentration, change, instruments dérivés, opérations importantes, illiquidité, marché, mise en pension et prise en pension, prêt de titres, série.

Fonds de dividendes PH&N Co-operators

Objectifs de placement

Le fonds sous-jacent est le Fonds à revenu de dividendes PH&N. L'objectif de placement du fonds sous-jacent vise à réaliser une croissance du capital à long terme et du revenu en investissant principalement dans un portefeuille bien diversifié de titres canadiens générateurs de revenus de dividendes dont le rendement est relativement élevé.

Stratégies de placement

Pour atteindre son objectif, le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions ordinaires canadiennes qui versent des dividendes ou qui ont des perspectives de versement ou de croissance de leurs dividendes et, dans une moindre mesure, dans des actions privilégiées et des obligations. Compte tenu de l'accent mis sur les titres versant des dividendes, le fonds sera généralement investi dans des entreprises relativement matures, mais en croissance, et n'investira donc pas dans des entreprises en démarrage, ni dans des entreprises qui nécessitent des niveaux élevés de dépenses en capital, ni dans des entreprises ayant des taux élevés de réinvestissement interne. Par conséquent, le fonds sera généralement sous-représenté dans les secteurs des petites capitalisations, des ressources, de la technologie et des communications comparativement aux plus grands indices boursiers.

Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont pris en compte lorsqu'ils revêtent une importance pour les décisions de placement.

Principaux risques : instruments dérivés, placements étrangers, taux d'intérêt, opérations importantes, illiquidité, marché, mise en pension et prise en pension, prêt de titres, série, petites sociétés, fonds sous-jacent.

Fonds d'actions étrangères

Fonds Fidelity Mondial Co-operators

Objectifs de placement

Le fonds sous-jacent est le Fonds Fidelity Mondial. L'objectif de placement du fonds sous-jacent consiste à obtenir une croissance du capital à long terme en investissant dans des titres de capitaux propres de petites, moyennes et grandes sociétés situées partout dans le monde.

Stratégies de placement

Pour réaliser l'objectif, l'équipe de gestion du fonds sous-jacent a recours à une méthode ascendante qui allie croissance et valeur, et privilégie les actions de sociétés à moyenne et grande capitalisation. Lors de l'achat ou la vente de titres, elle évalue le potentiel de réussite de chaque société à la lumière de sa santé financière, de sa position sectorielle, et de la conjoncture économique et boursière. Les facteurs pris en considération sont notamment le potentiel de croissance, les bénéfices prévisionnels et la qualité de l'équipe de direction. Le fonds sous-jacent maintient généralement une diversification par pays et par région en s'appuyant sur l'indice de référence applicable. Le fonds sous-jacent peut détenir des liquidités et des titres à revenu fixe, et investir jusqu'à 10 % de l'actif net dans l'or ou l'argent.

Principaux risques : produits de base, concentration, change, instruments dérivés, placements étrangers, taux d'intérêt, opérations importantes, illiquidité, marché, mise en pension et prise en pension, prêt de titres, série, petites sociétés.

Fonds d'actions mondiales Co-operators

Objectifs de placement

Le fonds sous-jacent est le Fonds commun Addenda actions - mondiales. L'objectif de placement du fonds sous-jacent est de réaliser une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés à moyenne et grande capitalisation; celles-ci sont des chefs de file mondiaux adoptant des thématiques durables à long terme partout dans le monde.

Stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds sous-jacent investit en priorité dans des sociétés qui affichent une croissance des bénéfices durable et reproductible, afin de créer de la valeur avec le temps. Il privilégie les actions associées à des thématiques durables à long terme dont le cours est raisonnable. Le fonds sous-jacent investit en tout temps dans un minimum de 35 émetteurs répartis dans au moins 6 pays. Les pays des marchés émergents ne peuvent pas constituer plus de 10 % du fonds sous-jacent. Les critères ESG sont intégrés à l'analyse des placements et au processus décisionnel.

Principaux risques : concentration, change, placements étrangers, opérations importantes, illiquidité, marché.

Fonds d'actions internationales Co-operators

Objectifs de placement

Le fonds sous-jacent est le Fonds commun Addenda actions - Internationales. L'objectif de placement du fonds sous-jacent est de réaliser une plus-value à long terme en investissant activement dans des titres de capitaux propres autres que nord-américains.

Stratégies de placement

Pour réaliser son objectif, le fonds sous-jacent investit en priorité dans des sociétés qui affichent une croissance des bénéfices durable et reproductible, afin de créer de la valeur avec le temps. Il privilégie les actions associées à des thématiques durables à long terme dont le cours est raisonnable. Le fonds sous-jacent investit en tout temps dans un minimum de 35 émetteurs répartis dans au moins 6 pays. Les marchés émergents ne peuvent représenter plus de 10 % du fonds sous-jacent, avec une limite de 5 % par pays émergent. Les critères ESG sont intégrés à l'analyse des placements et au processus décisionnel.

Principaux risques : concentration, change, placements étrangers, opérations importantes, illiquidité, marché.

Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators

Objectifs de placement

Le fonds sous-jacent est le Fonds d'actions internationales Mawer. L'objectif de placement du fonds sous-jacent est de générer une croissance du capital à long terme et des gains en capital, tout en diversifiant le risque à l'aide principalement d'actions non nord-américaines.

Stratégies de placement

Pour atteindre son objectif, le fonds sous-jacent utilise une méthode de sélection ascendante pour choisir des entreprises de qualité qui affichent une évaluation et un potentiel

d'investissement attrayants. Cette stratégie suggère que les actions non nord-américaines peuvent donner la possibilité d'investir dans de grandes entreprises mondiales dont les titres se négocient à un cours bien inférieur à celui de leurs équivalents nord-américains, et dont la valeur est encore sous-évaluée par les investisseurs. Les montants à investir dans un pays donné varient selon les perspectives économiques, financières et boursières. Par conséquent, la gestion du fonds sous-jacent est fondée sur des pratiques de placement prudentes, plutôt que sur l'investissement d'un pourcentage précis de l'actif dans certains pays en particulier. Les bons du Trésor et les placements à court terme à échéance d'au plus trois ans peuvent être utilisés de temps à autre.

Principaux risques : concentration, change, placements étrangers, opérations importantes, illiquidité, marché, mise en pension et prise en pension, prêt de titres, série, fonds sous-jacent.

Fonds d'actions américaines Mawer Co-operators

Objectifs de placement

Le fonds sous-jacent est le Fonds d'actions américaines Mawer. L'objectif de placement du fonds sous-jacent est de réaliser des rendements ajustés au risque supérieurs à la moyenne à long terme provenant des gains en capital et des revenus de dividendes, en investissant principalement dans des titres de capitaux propres et des titres connexes d'entités américaines.

Stratégies de placement

Pour atteindre son objectif, le fonds sous-jacent a recours à un processus de recherche rigoureux dans une optique à long terme en vue d'obtenir des rendements supérieurs à la moyenne, avec des risques inférieurs à la moyenne. Les placements dans diverses sociétés distinctes et différents secteurs industriels permettent d'assurer une diversification accrue. L'intention du fonds sous-jacent est de créer une valeur ajoutée grâce à une sélection prudente des titres, à la diversification et à l'accent mis sur les évaluations relatives des titres. Sont interdites les opérations qui porteraient les titres d'un même secteur à plus de 20 % de la valeur liquidative du fonds sous-jacent (selon la valeur marchande au moment de l'opération). Les bons du Trésor et les placements à court terme peuvent être utilisés de temps à autre.

Principaux risques : concentration, change, placements étrangers, opérations importantes, illiquidité, marché, mise en pension et prise en pension, prêt de titres, série, fonds sous-jacent.

Fonds d'actions américaines Co-operators

Objectifs de placement

L'objectif de placement du fonds distinct est de réaliser une plus-value à long terme en investissant activement dans des sociétés américaines à moyenne et grande capitalisation.

Stratégies de placement

Pour réaliser l'objectif, l'équipe de gestion du fonds distinct fait appel à une méthode alliant une perspective économique descendante pour trouver les industries et les secteurs attrayants, et un processus ascendant de sélection des titres axé sur les données fondamentales. Elle analyse l'ensemble des placements potentiels pour trouver des entreprises qui affichent un bilan solide et une évaluation attrayante selon divers paramètres, dont les ratios cours/bénéfice et cours/flux de trésorerie. Ces entreprises sont ensuite évaluées individuellement pour déterminer les candidats ayant une équipe de direction chevronnée, des possibilités de croissance attrayantes et un avantage concurrentiel solide. Le fonds distinct privilégie la

croissance à prix raisonnable, en mettant l'accent sur les sociétés à grande capitalisation. L'actif du fonds est diversifié par secteur industriel et procure une exposition aux industries et aux thèmes qui ne sont pas toujours bien représentés dans le marché canadien. Les critères ESG sont intégrés à l'analyse des placements et au processus décisionnel.

Principaux risques : concentration, change, placements étrangers, opérations importantes, illiquidité, marché.

Explication de l'aperçu des fonds

1 APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Portefeuille de revenu Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2023

Planifier l'événir. Ensemble.

2 Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	69,57 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	103 928 000 \$		
Nombre total de parts en circulation :	866 755	Gestionnaire de portefeuille :	Co-operators Compagnie d'assurance-vie

Planifier l'événir. Ensemble.

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échec/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,19 %	113,05 \$	200 210
75 % capital-échec/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,30 %	111,93 \$	237 459
100 % capital-échec/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,69 %	108,15 \$	142 466

3 Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères.

Dix principaux placements

Fonds canadiens à revenu fixe Co-operators	30,01 %
Fonds BlackRock indicel d'obligations Univers Canada Co-operators	30,01 %
Fonds Fidelity Obligations canadiennes Co-operators	19,99 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators	5,01 %
Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators	4,99 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	2,89 %
Fonds BlackRock indicel d'actions américaines Co-operators	2,49 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 8

Répartition des placements

31 décembre 2023

4 Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 9 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 ou 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 9 ans(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détiendrait maintenant 1 072,28 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 0,78 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 9 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 9 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.

6 APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Portefeuille de revenu Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2023

Planifier l'événir. Ensemble.

7 Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.

Faible
De faible à modéré
Modéré
De modéré à élevé
Élevé

8 Y'a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une forte pondération d'obligations canadiennes génériques de revenus. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de petites fluctuations du marché.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

- 1. Frais d'acquisition**
Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les frais requis par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.
- 2. Frais permanents du fonds**
Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et l'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement; ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.
- 3. Commissions de suivi**
Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.
- 4. Autres frais**
Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	35 \$ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

9 Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause. Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8
Tél. : 1-800-454-8061
Courriel : ph_wealth_mgrm@cooperators.ca

L'aperçu de chacun des fonds distincts comprend les parties ci-dessous.

1. Renseignements

Cette partie comporte les renseignements suivants :

- le nom de notre société, Co-operators Compagnie d'assurance-vie
- le nom du produit, Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}
- le nom du fonds distinct
- la date de préparation des renseignements (sauf indication contraire)

2. Bref aperçu

Cette partie présente les caractéristiques du fonds distinct. Les termes et expressions qui suivent ont le sens qui leur est donné ci-dessous.

- Date de création du fonds : date à laquelle Co-operators a commencé à offrir le fonds distinct pour la première fois.
- Date d'offre initiale du fonds : date à laquelle Co-operators a commencé à offrir le fonds distinct dans le cadre des Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}.
- Valeur totale du fonds : valeur totale des unités du fonds distinct détenues par l'ensemble des porteurs d'unités à l'échelle des divers produits.
- Nombre total d'unités en circulation : nombre total d'unités détenues par l'ensemble des porteurs d'unités à l'échelle des divers produits.

- Taux de rotation du portefeuille : degré d'activité avec lequel le portefeuille du fonds distinct est géré. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds distinct a acheté et vendu tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Un taux de rotation élevé accroît le risque qu'un titulaire de contrat non enregistré réalise des gains en capital imposables. S'il y a un fonds sous-jacent, la rotation du portefeuille correspond à celle du fonds sous-jacent (ou à la moyenne des rotations du portefeuille, s'il y a plus d'un fonds sous-jacent).
- Placement minimal : montant minimal pouvant être investi dans le fonds distinct.
- Gestionnaire de portefeuille : société de placement qui gère le fonds distinct ou les fonds sous-jacents.
- Niveau de garantie : niveaux de protection offerts.
- Option de frais d'acquisition : explique l'option offerte en matière de frais (sans frais d'acquisition uniquement).
- Ratio des frais de gestion (RFG) : total des frais et dépenses liés au fonds distinct, y compris les frais et dépenses liés au fonds sous-jacent. Les frais des fonds sous-jacents ne sont pas calculés en double pour un même service.
- Valeur liquidative par unité : valeur d'une unité en fonction du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition.
- Nombre total d'unités en circulation : nombre d'unités émises pour chaque niveau de garantie et chaque option de frais d'acquisition.

Aperçu des fonds le Navigateur (01/23)

13

3. Dans quoi le fonds investit-il?

Cette partie donne un aperçu des secteurs d'investissement du fonds distinct et présente notamment l'information suivante :

- vue globale du type de titres dans lequel le fonds distinct est principalement investi;
- 10 principaux placements : principaux titres en portefeuille du fonds distinct, ainsi que le pourcentage du fonds distinct que chacun représente. Les placements sont inscrits en ordre décroissant. Le nombre total de placements dans le fonds est également inscrit.
- répartition des investissements : diagramme montrant la répartition des titres en sous-groupes, comme le type de placement, le secteur d'activité et l'emplacement géographique.

4. Quel a été le rendement du fonds?

Cette partie indique la valeur qu'aurait à ce jour un placement de 1 000 \$ investi il y a x années, et le rendement moyen. Si un fonds distinct n'est pas offert dans le cadre des Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC} depuis au moins un an, il ne sera pas possible de consulter les données sur le rendement.

S'il est possible de consulter les données sur le rendement :

- le tableau montre le rendement du fonds distinct au cours de chacune de ces années;
- les taux de rendement indiqués sont nets du ratio des frais de gestion, montrent les fluctuations de la valeur unitaire du fonds et supposent que tous les revenus et gains en capital nets sont réinvestis dans le fonds distinct, ce qui se traduit par une hausse de la valeur unitaire du fonds;
- le rendement ne tient pas compte des commissions de vente, des frais de rachat, de distribution ou d'autres frais optionnels, ni des impôts sur le revenu qui auraient pour effet de réduire le rendement.

Le rendement passé des fonds distincts n'est pas indicatif de leur rendement futur.

5. Quel est le degré de risque?

Vous pouvez choisir le fonds distinct qui correspond à votre niveau de tolérance au risque. Le fonds distinct dont le risque est élevé voit son rendement mensuel fluctuer de façon plus importante que le fonds dont le risque est moindre. En général, le fonds distinct dont le niveau de risque est plus élevé aura un meilleur rendement à long terme (10 ans et plus) que le fonds à risque moindre.

6. Y a-t-il des garanties?

Les fonds distincts comportent une garantie à l'échéance et une garantie au décès. Les détails se trouvent dans le contrat et la notice explicative.

7. À qui le fonds s'adresse-t-il?

Cette partie précise à quel type d'investisseur le fonds distinct peut convenir. Les objectifs de placement du fonds doivent correspondre à vos propres objectifs de placement et à votre niveau de tolérance au risque.

En général, les fonds du marché monétaire conviennent aux investisseurs qui cherchent à préserver leur capital et qui ont peu, voire aucune, tolérance à la volatilité des marchés. Les fonds à revenu fixe et les fonds d'obligations sont axés sur la préservation du capital tout en répondant aux besoins des investisseurs qui recherchent le revenu et sont prêts à tolérer une volatilité des marchés minimale à modérée. Les fonds d'actions canadiennes sont destinés aux investisseurs ayant

un plus long horizon de placement, qui recherchent surtout la croissance, qui veulent investir principalement dans des sociétés canadiennes et qui sont prêts à accepter un niveau de volatilité moyen à élevé. Les fonds équilibrés tentent d'équilibrer les besoins entre la préservation, le revenu et la croissance du capital. Ils conviennent aux investisseurs qui tolèrent modérément les fluctuations des marchés. Les fonds d'actions étrangères conviennent aux investisseurs qui recherchent la croissance sur un horizon de placement à long terme, qui veulent investir dans diverses sociétés et régions économiques non canadiennes et qui sont prêts à accepter une volatilité modérée à élevée des rendements annuels.

8. Combien ça coûte?

Cette partie présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds, notamment :

1. Frais d'acquisition : frais pouvant s'appliquer aux retraits et à la modification de placements.
2. Frais permanents du fonds : frais annuels liés au RFG, qui sont déduits du RFG du fonds distinct. Le RFG varie, selon les frais d'acquisition et le niveau de garantie choisi, comme il est expliqué ci-dessous.
 - Les contrats qui utilisent l'option sans frais d'acquisition comportent un RFG annuel plus élevé. Si vous choisissez de racheter des unités du fonds distinct, aucuns frais d'acquisition reportés ne s'appliqueront, mais le RFG annuel sera plus élevé tant que vous détiendrez des unités du fonds distinct.
 - Pour un fonds distinct donné, le RFG pour le niveau de garantie 75/75 est moindre que pour le niveau de garantie 75/100, et le RFG pour le niveau de garantie 75/100 est moindre que pour le niveau de garantie 100/100.
 - Les commissions versées à votre représentant pour les services qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont comprises dans le RFG; il ne s'agit donc pas de frais supplémentaires.
3. Autres frais : frais qui peuvent s'appliquer aux retraits et aux modifications apportées aux placements.

Pour en savoir plus sur les frais et dépenses, consultez votre contrat et la notice explicative.

9. Et si je change d'idée?

Cette partie explique vos droits et le calcul de votre remboursement si vous changez d'idée après la souscription d'un contrat ou après une opération au titre du contrat.

10. Renseignements supplémentaires

Si vous avez des questions au sujet de l'aperçu du fonds, vous trouverez nos coordonnées dans chaque aperçu du fonds.

Pour plus d'information, veuillez vous reporter au libellé du contrat et à la notice explicative.

Aperçu des fonds

A decorative blue line graphic that starts as a shallow curve on the left and then rises as a straight diagonal line towards the top right corner of the page.

Il convient de noter que toutes les valeurs présentées dans l'aperçu des fonds ci-après doivent correspondre aux valeurs contenues dans les états financiers annuels audités. En raison de l'application des Normes internationales d'information financière (IFRS) et de l'utilisation de chiffres arrondis dans les états financiers, il peut y avoir des écarts négligeables quant à la « valeur totale du fonds », à la « valeur liquidative par unité » et aux « unités en circulation ».

Selon les IFRS, le fonds distinct évalue la juste valeur de ses placements conformément aux indications de l'IFRS 13, Évaluation de la juste valeur, suivant laquelle la juste valeur correspond au prix compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur lorsque l'actif ou le passif a un cours acheteur et un cours vendeur. Conformément aux pratiques du secteur, le fonds distinct utilise le cours acheteur pour déterminer la valeur des unités utilisée pour l'achat et le rachat. De plus amples renseignements se trouvent dans les notes 3 et 5 des états financiers audités.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	69,57 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	103 928 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Co-operators Compagnie d'assurance-vie
Nombre total de parts en circulation :	866 755		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,19 %	113,05 \$	200 210
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,30 %	111,93 \$	237 459
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,69 %	108,15 \$	142 466

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères.

Dix principaux placements

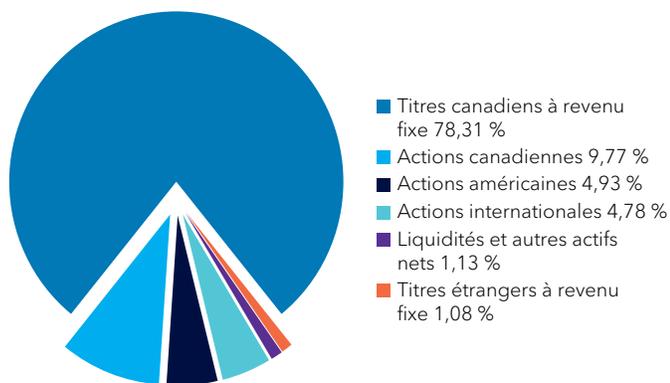
Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	30,01 %
Fonds BlackRock indiciel d'obligations Univers Canada Co-operators	30,01 %
Fonds Fidelity Obligations canadiennes Co-operators	19,99 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators	5,01 %
Fonds d'actions canadiennes Co-operators	5,01 %
Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators	4,99 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	2,49 %
Fonds BlackRock indiciel d'actions américaines Co-operators	2,49 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 8

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 9 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 9 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 072,28 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 0,78 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 9 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 9 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une forte pondération d'obligations canadiennes génératrices de revenus. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de petites fluctuations du marché.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	35 \$ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : pws_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	60,11 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	169 565 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Co-operators Compagnie d'assurance-vie
Nombre total de parts en circulation :	1 201 420		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,40 %	127,65 \$	221 506
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,56 %	125,79 \$	301 473
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,17 %	119,23 \$	166 710

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débentures et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères.

Dix principaux placements

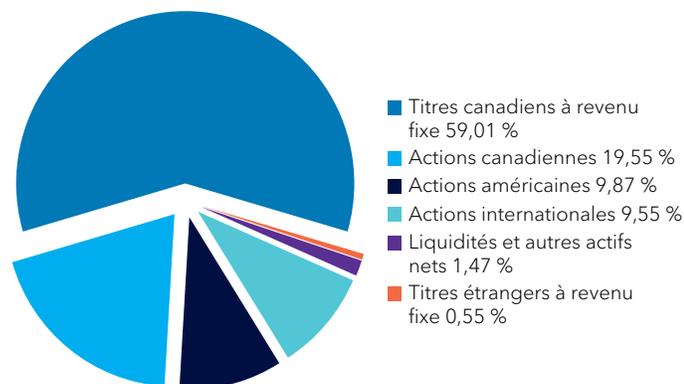
Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	25,01 %
Fonds BlackRock indiciel d'obligations Univers Canada Co-operators	25,01 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators	10,03 %
Fonds d'actions canadiennes Co-operators	10,02 %
Fonds Fidelity Obligations canadiennes Co-operators	9,99 %
Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators	9,97 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	4,99 %
Fonds BlackRock indiciel d'actions américaines Co-operators	4,98 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 8

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 9 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 9 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 174,42 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 1,80 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 9 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 9 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une faible pondération d'obligations canadiennes génératrices de revenus. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	35 \$ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : pbs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Portefeuille de croissance équilibré Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	51,88 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	303 946 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Co-operators Compagnie d'assurance-vie
Nombre total de parts en circulation :	1 896 124		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,52 %	142,64 \$	402 752
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,69 %	140,56 \$	427 050
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,30 %	133,22 \$	284 676

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débentures et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères.

Dix principaux placements

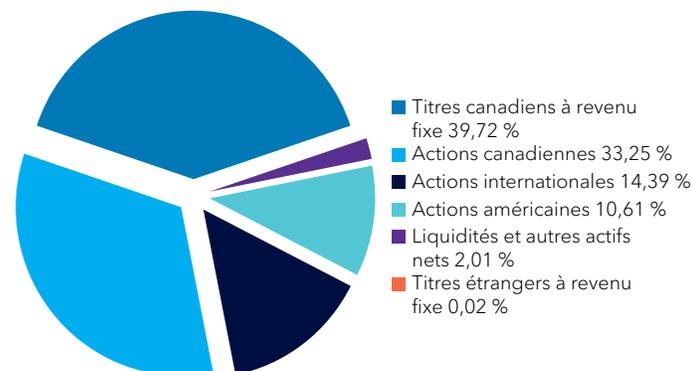
Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	20,01 %
Fonds BlackRock indiciel d'obligations Univers Canada Co-operators	20,00 %
Fonds d'actions canadiennes Co-operators	15,02 %
Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators	14,96 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators	10,02 %
Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD} Co-operators	10,02 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	4,99 %
Fonds BlackRock indiciel d'actions américaines Co-operators	4,98 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 8

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 9 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 9 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 301,77 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 2,97 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 9 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 9 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une faible pondération d'actions canadiennes et étrangères. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	35 \$ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	36,76 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prèlèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	185 024 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Co-operators Compagnie d'assurance-vie
Nombre total de parts en circulation :	984 844		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,74 %	161,08 \$	190 056
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,91 %	158,75 \$	192 307
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,52 %	150,45 \$	110 545

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débentures et des actions de moyennes et grandes sociétés, réparties dans le monde entier.

Dix principaux placements

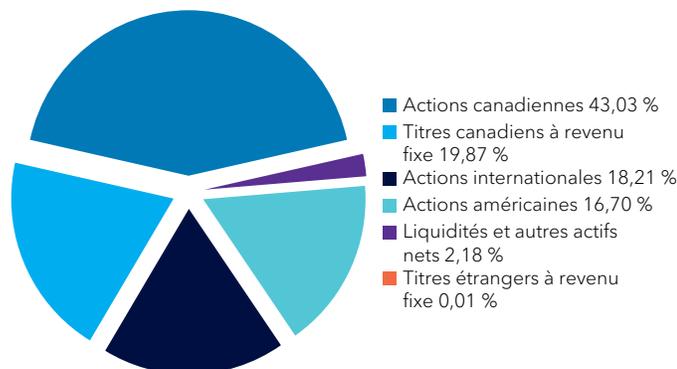
Fonds d'actions canadiennes Co-operators	20,03 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators	15,04 %
Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators	14,96 %
Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD} Co-operators	10,02 %
Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	10,00 %
Fonds BlackRock indiciel d'obligations Univers Canada Co-operators	10,00 %
Fonds Fidelity Mondial Co-operators	9,99 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	4,98 %
Fonds BlackRock indiciel d'actions américaines Co-operators	4,98 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 9

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 9 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 9 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 460,50 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,30 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 9 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 9 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une forte pondération d'actions canadiennes et étrangères. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	35 \$ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	18,94 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	73 283 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Co-operators Compagnie d'assurance-vie
Nombre total de parts en circulation :	334 869		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,84 %	181,24 \$	95 826
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,06 %	177,72 \$	41 980
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,84 %	166,08 \$	33 659

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés, réparties partout dans le monde.

Dix principaux placements

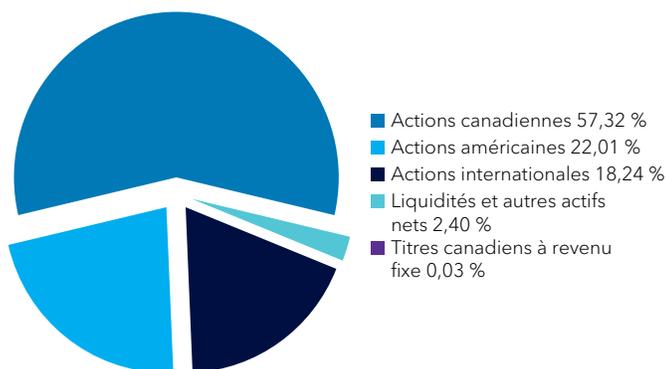
Fonds d'actions canadiennes Co-operators	20,03 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators	15,03 %
Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD} Co-operators	15,03 %
Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators	14,96 %
Fonds BlackRock indiciel d'actions canadiennes Co-operators	10,01 %
Fonds Fidelity Mondial Co-operators	9,99 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	7,48 %
Fonds BlackRock indiciel d'actions américaines Co-operators	7,47 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 8

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 9 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 9 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 598,11 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,35 % par année.

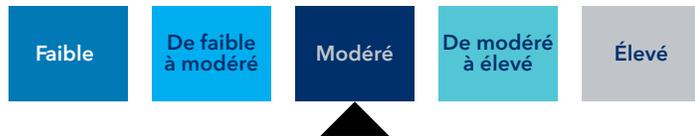
Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 9 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 9 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié composé d'actions canadiennes et étrangères. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	35 \$ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : pbs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012	Taux de rotation du portefeuille au 30 septembre 2023 :	20,08 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prèlèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	3 841 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Placements NEI
Nombre total de parts en circulation :	44 469		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,66 %	114,11 \$	19 869
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,77 %	113,00 \$	6 657
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,16 %	109,21 \$	4 091

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des obligations d'État et de sociétés, et dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés établies au Canada et à l'étranger qui respectent sa vision de l'investissement responsable.

Dix principaux placements

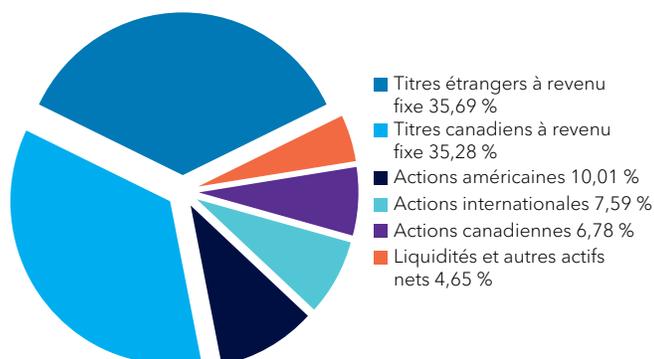
Fonds d'obligations canadiennes NEI	37,33 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI	22,47 %
Fonds d'obligation d'impact mondiales NEI	12,83 %
Fonds d'actions américaines ER NEI	4,09 %
Fonds de dividendes mondial ER NEI	3,61 %
Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI	3,54 %
Fonds d'actions canadiennes ER NEI	3,49 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé NEI	2,28 %
Fonds d'actions internationales ER NEI	2,01 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI	1,73 %

Les 10 principaux placements représentent 93,38 % du fonds.

Nombre total de placements : 14

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

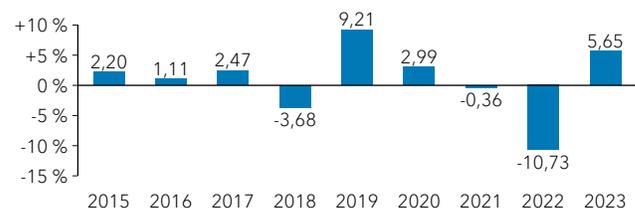
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 9 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 9 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 078,05 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 0,84 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 9 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 9 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié composé d'investissements responsables avec une forte pondération de titres à revenu fixe. L'investisseur doit pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	35 \$ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Portefeuille NEI ER Sèlect revenu et croissance Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2023



Planifier l'avenir. Ensemble.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012	Taux de rotation du portefeuille au 30 septembre 2023 :	15,61 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prèlèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	4 472 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Placements NEI
Nombre total de parts en circulation :	96 464		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,72 %	120,14 \$	6 542
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,83 %	118,97 \$	6 812
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,22 %	114,98 \$	4 231

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des obligations d'État et de sociétés, et dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés établies au Canada et à l'étranger qui respectent sa vision de l'investissement responsable.

Dix principaux placements

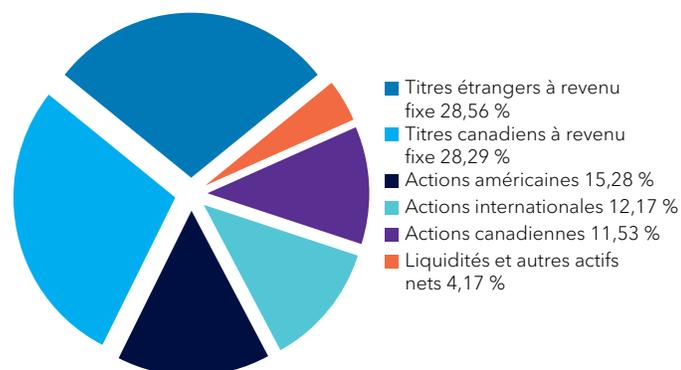
Fonds d'obligations canadiennes NEI	29,93 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI	18,04 %
Fonds d'obligation d'impact mondiales NEI	8,98 %
Fonds d'actions américaines ER NEI	6,06 %
Fonds d'actions canadiennes ER NEI	5,01 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI	4,26 %
Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI	4,06 %
Fonds d'actions internationales ER NEI	3,53 %
Fonds de dividendes mondial ER NEI	3,40 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé NEI	3,08 %

Les 10 principaux placements représentent 86,35 % du fonds.

Nombre total de placements : 15

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

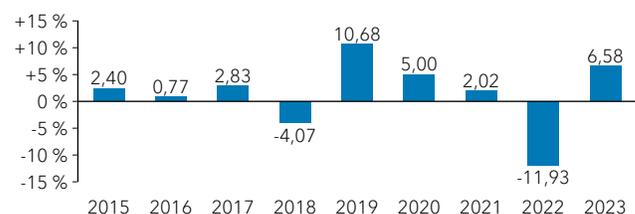
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 9 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 9 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 132,99 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 1,40 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 9 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 9 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié composé d'investissements responsables avec une faible pondération de titres à revenu fixe. L'investisseur doit pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	35 \$ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Portefeuille NEI ER Sèlect équilibrè Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012	Taux de rotation du portefeuille au 30 septembre 2023 :	13,39 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prèlèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	21 803 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Placements NEI
Nombre total de parts en circulation :	883 934		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,92 %	131,74 \$	8 139
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,08 %	129,84 \$	7 891
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,69 %	123,08 \$	3 052

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des obligations d'État et de sociétés, et dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés établies au Canada et à l'étranger qui respectent sa vision de l'investissement responsable.

Dix principaux placements

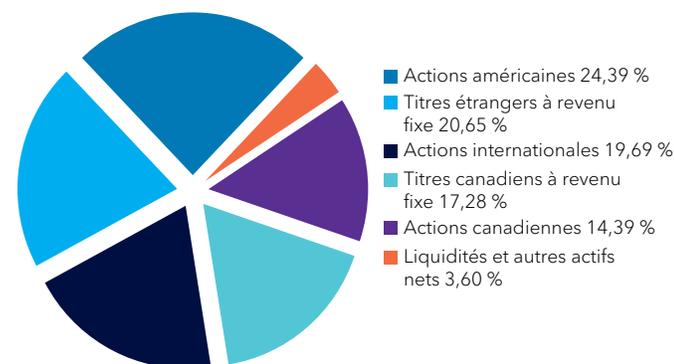
Fonds d'obligations canadiennes NEI	18,01 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI	13,95 %
Fonds d'actions américaines ER NEI	10,68 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI	6,78 %
Fonds d'actions canadiennes ER NEI	6,04 %
Fonds d'actions internationales ER NEI	5,52 %
Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI	4,62 %
Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI	4,57 %
Fonds des marchés émergents NEI	4,47 %
Fonds de croissance mondiales NEI	4,15 %

Les 10 principaux placements représentent 78,79 % du fonds.

Nombre total de placements : 16

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 9 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 9 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 206,28 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 2,11 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 9 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 9 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié composé d'investissements responsables avec une faible pondération d'actions canadiennes et étrangères. L'investisseur doit pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	35 \$ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012	Taux de rotation du portefeuille au 30 septembre 2023 :	14,13 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prèlèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	7 602 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Placements NEI
Nombre total de parts en circulation :	69 124		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,97 %	149,73 \$	8 472
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,14 %	147,55 \$	4 734
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,75 %	139,89 \$	8 151

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des obligations d'État et de sociétés, et dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés établies au Canada et à l'étranger qui respectent sa vision de l'investissement responsable.

Dix principaux placements

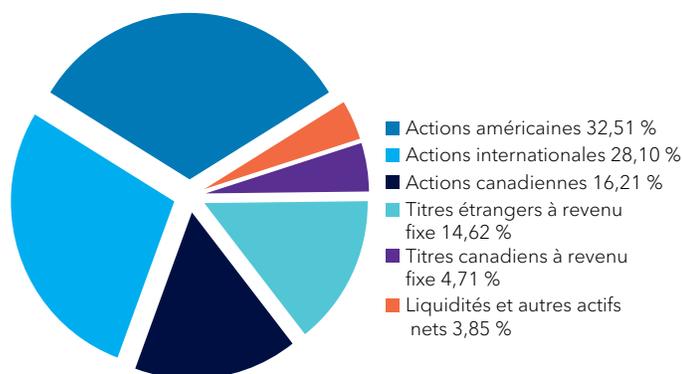
Fonds d'actions américaines ER NEI	21,13 %
Fonds d'actions internationales ER NEI	10,74 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI	10,70 %
Fonds des marchés émergents NEI	6,58 %
Fonds d'actions canadiennes ER NEI	6,56 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI	6,49 %
Fonds de valeur mondial NEI	6,46 %
Fonds de croissance mondiales NEI	6,26 %
Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI	5,06 %
Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI	5,02 %

Les 10 principaux placements représentent 85,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 15

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 9 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 9 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 363,09 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 3,50 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 9 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 9 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié composé d'investissements responsables avec une forte pondération d'actions canadiennes et étrangères. L'investisseur doit pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	35 \$ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	31 décembre 1991	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	180,14 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	226 891 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.
Nombre total de parts en circulation :	2 220 991		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,24 %	97,42 \$	14 081
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,36 %	96,47 \$	16 051
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,74 %	93,22 \$	10 750

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations et des débentures de sociétés qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

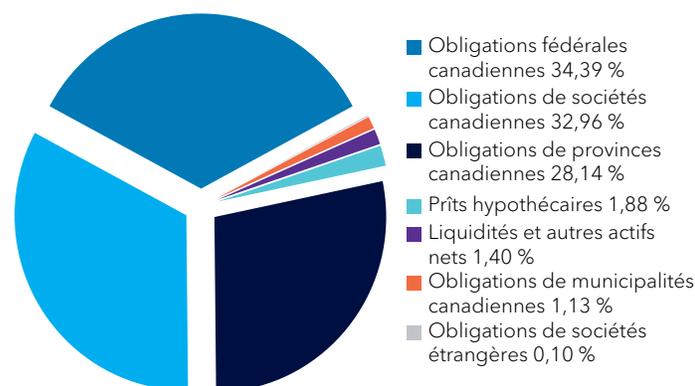
Gouvernement du Canada, 3,50 %, 1 mars 2028	6,08 %
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 juin 2031	4,89 %
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 1 juin 2032	4,63 %
Province de l'Ontario, 3,65 %, 2 juin 2033	3,47 %
Gouvernement du Canada, 2,25 %, 1 décembre 2029	3,41 %
Gouvernement du Canada, 2,75 %, 1 juin 2033	3,19 %
Gouvernement du Canada, 1,25 %, 1 juin 2030	3,16 %
Province du Québec, 2,85 %, 1 décembre 2053	2,91 %
Province de l'Ontario, 2,90 %, 2 décembre 2046	2,57 %
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 avril 2025	2,52 %

Les 10 principaux placements représentent 36,83 % du fonds.

Nombre total de placements : 287

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

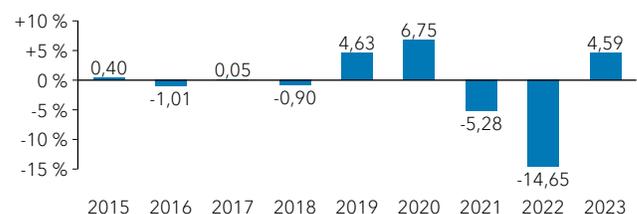
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 9 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 9 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 930,61 \$. Ce montant correspond à une moyenne de -0,80 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 9 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 9 dernières années, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent des titres à revenu fixe pouvant procurer des revenus d'intérêt. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de petites fluctuations du marché.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	35 \$ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	31 décembre 1997	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	1051,39 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	27 448 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.
Nombre total de parts en circulation :	365 633		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	1,45 %	104,39 \$	63 768
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	1,50 %	103,99 \$	25 768
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	1,56 %	103,21 \$	6 336

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des placements canadiens à court terme du gouvernement du Canada, des provinces ou de sociétés canadiennes de grande qualité qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

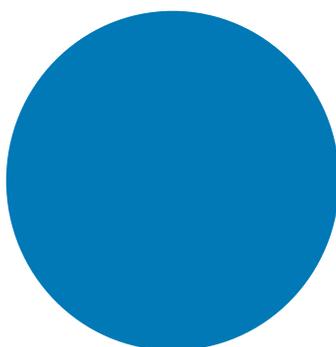
Bons du Trésor du Canada, 6 juin 2024	11,52 %
Bons du Trésor du Canada, 28 mars 2024	7,97 %
Banque canadienne de l'Ouest, 5,89 %, 22 janvier 2024	7,74 %
North West Redwater Partnership, 3,20 %, 22 juillet 2024	5,46 %
Stable Trust, billet à escompte, 16 mai 2024	5,25 %
Sure Trust, billet à escompte, 21 août 2024	4,88 %
King St Trust, billet à escompte, 23 avril 2024	4,66 %
Sound Trust, billet à escompte, 19 juillet 2024	4,36 %
Bay Street Trust, billet à escompte, 3 mai 2024	4,21 %
Canadian Master Trust, billet à escompte, 30 avril 2024	3,60 %

Les 10 principaux placements représentent 59,65 % du fonds.

Nombre total de placements : 27

Répartition des placements

31 décembre 2023



■ Trésorerie et titres à court terme 100,00 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 9 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 9 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 032,14 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 0,35 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 9 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 9 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à court ou moyen terme qui recherchent des revenus d'intérêt et une grande liquidité. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de petites fluctuations du marché.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,10 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	35 \$ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	31 décembre 1991	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	45,77 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	168 955 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.
Nombre total de parts en circulation :	544 540		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,43 %	145,54 \$	54 960
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,59 %	143,42 \$	56 656
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,20 %	135,92 \$	21 342

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débentures et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et américaines, qui respectent la vision de l'investissement durable du fonds.

Dix principaux placements

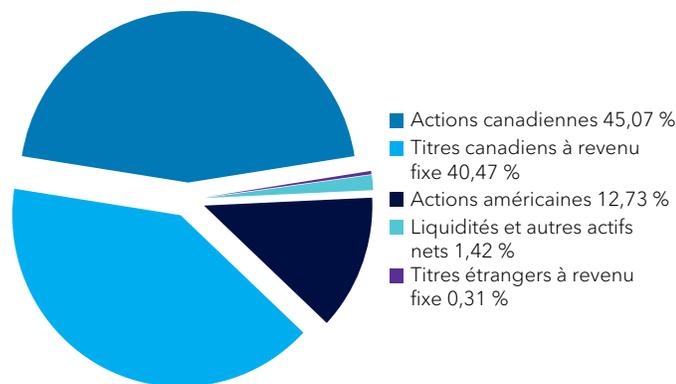
Fonds commun Addenda actions - États-Unis	12,95 %
Gouvernement du Canada, 2,25 %, 1 décembre 2029	3,51 %
Banque Toronto-Dominion	2,77 %
Gouvernement du Canada, 3,50 %, 1 mars 2028	2,71 %
Gouvernement du Canada, 2,75 %, 1 septembre 2027	2,33 %
Canadian Natural Resources Ltd.	2,33 %
Banque de Montréal	2,10 %
Banque Royale du Canada	1,98 %
Brookfield Corporation	1,98 %
Constellation Software Inc.	1,95 %

Les 10 principaux placements représentent 34,61 % du fonds.

Nombre total de placements : 189

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 9 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 9 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 317,99 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 3,12 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 9 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 9 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent la croissance et les revenus grâce à une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	35 \$ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	15 mars 2011	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	0,16 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	289 338 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Mawer Investment Management Ltd.
Nombre total de parts en circulation :	4 289 947		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,60 %	145,63 \$	275 945
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,76 %	143,51 \$	329 002
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,37 %	136,02 \$	83 347

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débentures et des actions de petites, moyennes et grandes sociétés, réparties dans le monde entier.

Dix principaux placements

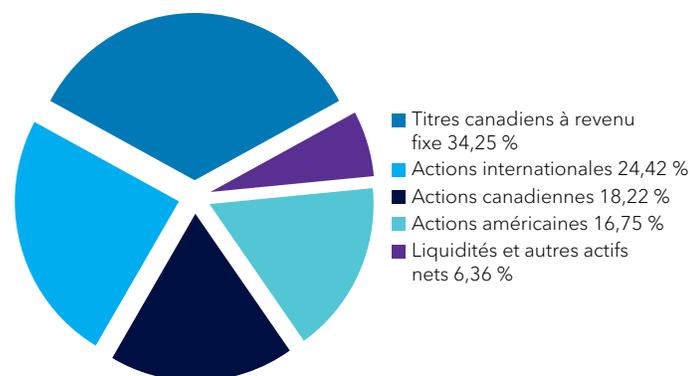
Fonds canadien d'obligations Mawer	34,46 %
Fonds d'actions internationales Mawer	16,99 %
Fonds d'actions américaines Mawer	16,93 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer	15,29 %
Fonds mondial de petites capitalisations Mawer	7,25 %
Fonds nouveau du Canada Mawer	3,73 %
Bons du Trésor du Canada, 14 mars 2024	2,14 %
Bons du Trésor du Canada, 15 février 2024	1,76 %
Fonds d'actions marché émergents Mawer	1,40 %
Fonds marché monétaire canadien Mawer	0,05 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 10

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

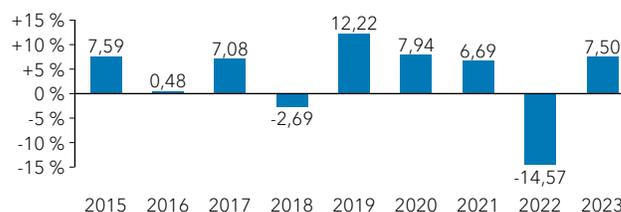
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 9 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 9 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 336,74 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 3,28 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 9 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 9 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent la croissance et les revenus grâce à une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	35 \$ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds équilibré mondial Mawer Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création du fonds :	20 décembre 2021	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	8,68 %
Date où le fonds a été offert :	20 décembre 2021	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	3 504 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Mawer Investment Management Ltd.
Nombre total de parts en circulation :	35 463		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,60 %	98,62 \$	10 707
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,76 %	98,30 \$	7 387
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,37 %	97,12 \$	1 707

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement ainsi que dans des obligations, des débentures et des actions de petites, moyennes et grandes sociétés, réparties dans le monde entier.

Dix principaux placements

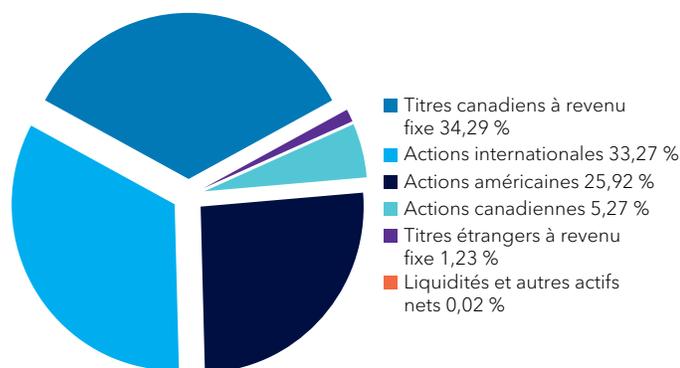
Fonds canadien d'obligations Mawer	35,51 %
Marsh & McLennan Companies Inc.	3,02 %
Alimentation Couche-Tard Inc.	2,89 %
Publicis Groupe S.A.	2,71 %
Microsoft Corporation	2,64 %
Wolters Kluwer N.V.	2,62 %
UnitedHealth Group Inc.	2,49 %
Groupe CGI Inc.	2,38 %
AON plc	2,00 %
KDDI Corporation	1,95 %

Les 10 principaux placements représentent 58,21 % du fonds.

Nombre total de placements : 54

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

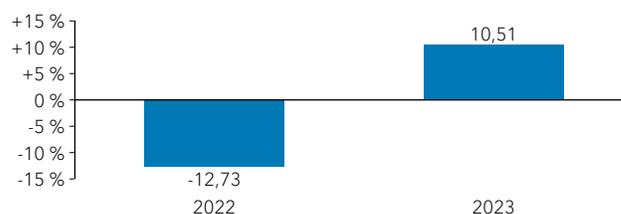
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 2 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 2 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 964,40 \$. Ce montant correspond à une moyenne de -1,80 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 2 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 2 dernières années, on note 1 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent la croissance et les revenus grâce à une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	35 \$ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	31 décembre 1991	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	19,88 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	187 498 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.
Nombre total de parts en circulation :	836 316		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,75 %	169,97 \$	13 675
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,97 %	166,68 \$	14 798
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,75 %	155,72 \$	12 911

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions canadiennes de moyennes et grandes sociétés.

Dix principaux placements

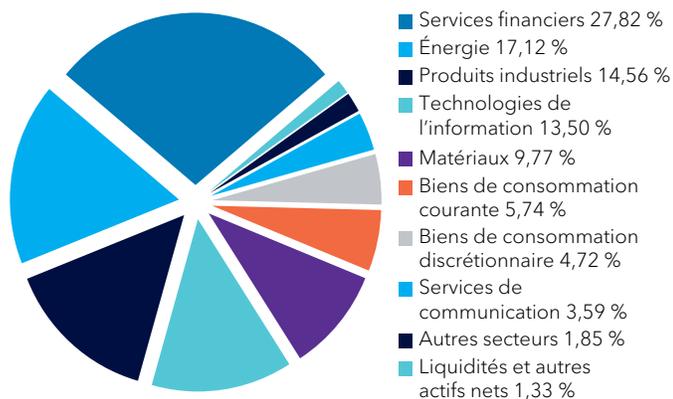
Banque Toronto-Dominion	6,04 %
Canadian Natural Resources Ltd.	5,07 %
Banque de Montréal	4,62 %
Banque Royale du Canada	4,32 %
Brookfield Corporation	4,32 %
Constellation Software Inc.	4,29 %
Societe Aurifere Barrick	3,73 %
Shopify Inc.	3,62 %
Canadien Pacifique Kansas City Limitée	3,61 %
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,31 %

Les 10 principaux placements représentent 42,93 % du fonds.

Nombre total de placements : 56

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

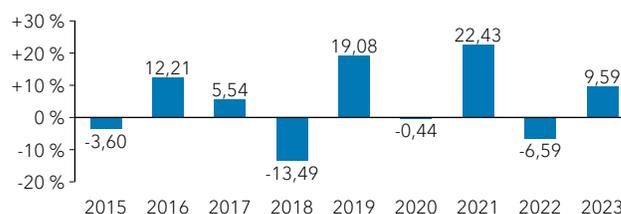
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 9 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 9 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 467,44 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,35 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 9 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 9 dernières années, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	35 \$ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	13 janvier 2000	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	29,17 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	19 969 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.
Nombre total de parts en circulation :	102 002		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,30 %	129,78 \$	11 903
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,58 %	126,66 \$	9 251
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	4,41 %	117,81 \$	16 982

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de sociétés du secteur des ressources naturelles qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

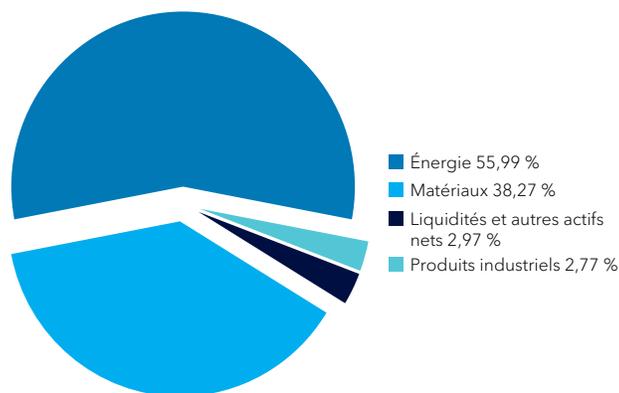
Canadian Natural Resources Ltd.	11,43 %
Societe Aurifere Barrick	8,82 %
Enbridge Inc.	7,79 %
Suncor Energy Inc.	7,61 %
Wheaton Precious Metals Corporation	7,27 %
Cameco Corporation	6,51 %
TC Energy Corporation	6,42 %
Nutrien Ltd.	5,09 %
CCL Industries Inc.	4,41 %
Cenovus Energy Inc.	4,40 %

Les 10 principaux placements représentent 69,75 % du fonds.

Nombre total de placements : 26

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

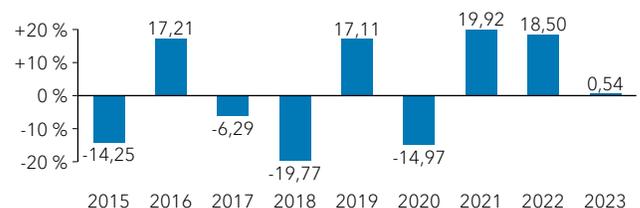
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 9 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 9 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 075,07 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 0,81 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 9 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 9 dernières années, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes, principalement dans les secteurs de l'énergie et des matières premières. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations du marché plus importantes que la moyenne.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	35 \$ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003	Taux de rotation du portefeuille au 30 juin 2023 :	28,37 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	102 068 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Fidelity Investments Canada s.r.l.
Nombre total de parts en circulation :	499 204		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échecance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,56 %	165,97 \$	31 022
75 % capital-échecance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,84 %	162,00 \$	18 661
100 % capital-échecance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	4,67 %	150,70 \$	5 271

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions canadiennes de petites, moyennes et grandes sociétés. Il peut investir jusqu'à 30 % à l'extérieur du Canada.

Dix principaux placements

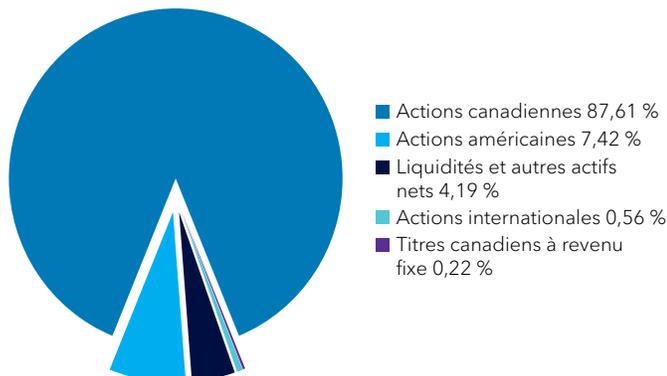
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,94 %
Banque Royale du Canada	4,94 %
Rogers Communications Inc.	3,86 %
Banque Toronto-Dominion	3,83 %
Canadian Natural Resources Ltd.	3,69 %
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,47 %
Constellation Software Inc.	2,86 %
Mines Agnico Eagle Limitée	2,81 %
Intact Corporation financière	2,69 %
Groupe TMX Limitée	2,52 %

Les 10 principaux placements représentent 35,61 % du fonds.

Nombre total de placements : 138

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 9 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 9 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 434,45 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,09 % par année.

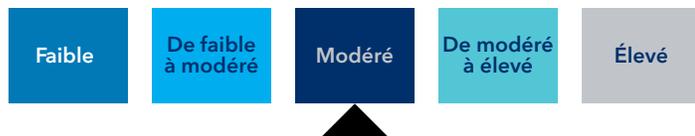
Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 9 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 9 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	35 \$ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	15 mars 2011	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	24,07 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	136 308 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Mawer Investment Management Ltd.
Nombre total de parts en circulation :	820 420		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,92 %	160,60 \$	25 776
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,14 %	157,50 \$	27 326
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,92 %	147,16 \$	10 586

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions canadiennes de moyennes et grandes sociétés.

Dix principaux placements

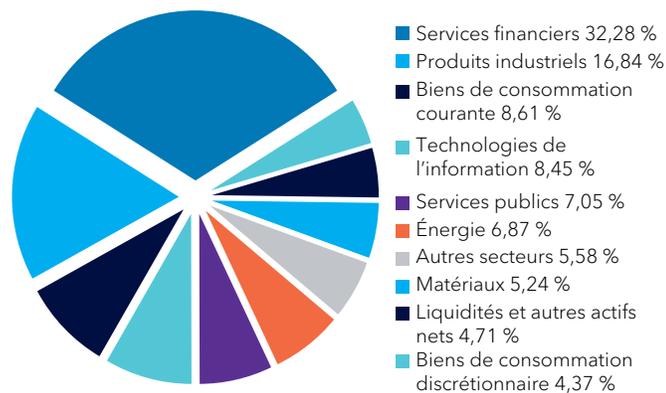
Banque Royale du Canada	5,12 %
Canadian Natural Resources Ltd.	4,51 %
Banque Toronto-Dominion	4,44 %
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,84 %
Canadien Pacifique Kansas City Limitée	3,48 %
Groupe CGI Inc.	3,46 %
Banque de Montréal	3,22 %
Brookfield Corporation	3,21 %
Les Compagnies Loblaw Limitée	3,07 %
Groupe TMX Limitée	3,05 %

Les 10 principaux placements représentent 37,40 % du fonds.

Nombre total de placements : 49

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 9 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 9 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 401,67 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 3,82 % par année.

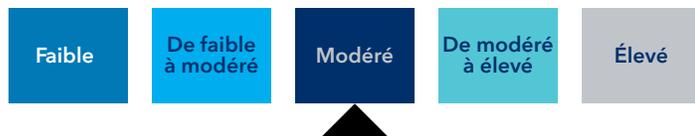
Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 9 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 9 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	35 \$ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	20 décembre 2021	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	32,32 %
Date où le fonds a été offert :	20 décembre 2021	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	39 849 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.
Nombre total de parts en circulation :	1 044 580		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,81 %	107,73 \$	30 818
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,03 %	107,25 \$	18 858
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,81 %	105,62 \$	8 137

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des titres canadiens qui versent des dividendes ou produisent un revenu.

Dix principaux placements

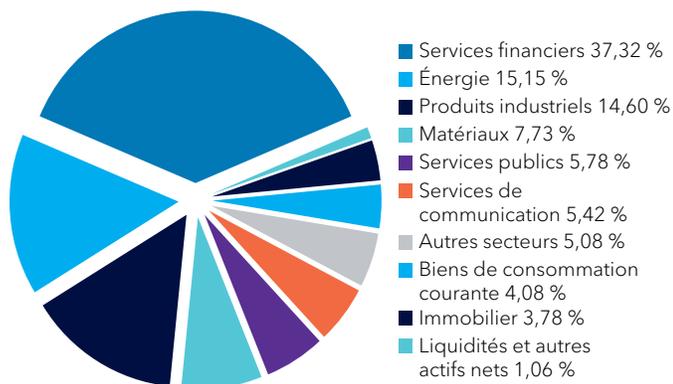
Banque Royale du Canada	7,73 %
Banque Toronto-Dominion	6,42 %
Enbridge Inc.	5,25 %
Canadien Pacifique Kansas City Limitée	4,24 %
Banque de Montréal	4,18 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,00 %
Brookfield Corporation	3,91 %
Banque de Nouvelle-Écosse	3,42 %
Rogers Communications Inc.	2,89 %
Constellation Software Inc.	2,86 %

Les 10 principaux placements représentent 44,90 % du fonds.

Nombre total de placements : 56

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

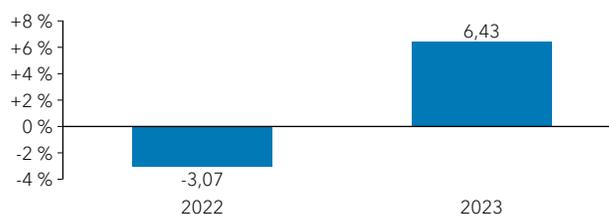
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 2 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 2 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 031,63 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 1,57 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 2 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 2 dernières années, on note 1 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent les revenus et la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	35 \$ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003	Taux de rotation du portefeuille au 31 mars 2023 :	26,97 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	57 837 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Fidelity Investments Canada s.r.l.
Nombre total de parts en circulation :	260 633		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,51 %	200,30 \$	49 042
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,78 %	195,53 \$	26 739
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	4,62 %	181,86 \$	11 112

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés, réparties partout dans le monde.

Dix principaux placements

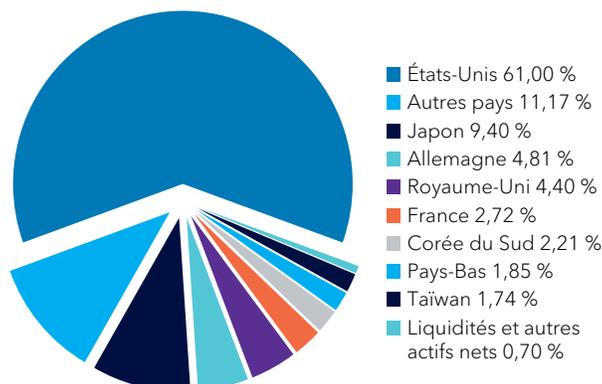
Microsoft Corporation	5,53 %
Alphabet Inc.	3,12 %
Amazon.com Inc.	2,86 %
UnitedHealth Group Inc.	2,17 %
JPMorgan Chase & Co.	2,04 %
Mastercard Incorporated	1,96 %
Cencora, Inc.	1,86 %
HCA Healthcare Inc.	1,62 %
E.ON SE	1,58 %
TDK Corporation	1,53 %

Les 10 principaux placements représentent 24,27 % du fonds.

Nombre total de placements : 109

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 9 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 9 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 791,29 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 6,69 % par année.

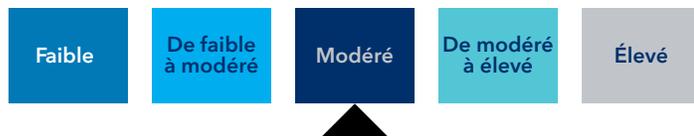
Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 9 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 9 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à une vaste gamme de titres étrangers. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	35 \$ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	22 décembre 2014	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	32,21 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	26 886 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.
Nombre total de parts en circulation :	282 409		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,10 %	156,96 \$	6 037
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,37 %	153,19 \$	2 211
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	4,21 %	142,47 \$	2 290

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés, réparties dans le monde entier, qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

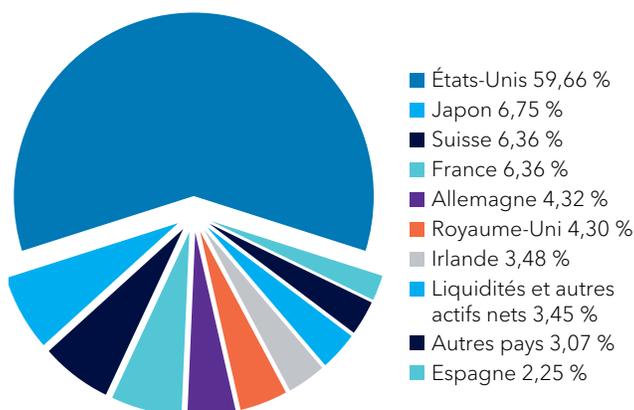
Microsoft Corporation	3,68 %
Visa Inc.	3,18 %
UnitedHealth Group Inc.	3,15 %
Alphabet Inc.	3,12 %
Fiserv, Inc.	2,92 %
Thermo Fisher Scientific Inc.	2,88 %
Booking Holdings Inc.	2,70 %
IQVIA Holdings Inc.	2,64 %
Middleby Corporation	2,56 %
Grifols, S.A.	2,33 %

Les 10 principaux placements représentent 29,16 % du fonds.

Nombre total de placements : 52

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

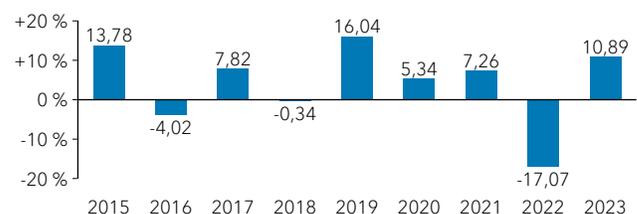
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 9 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 9 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 414,81 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 3,93 % par année.

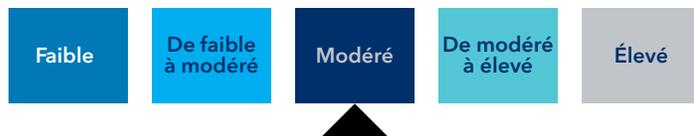
Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 9 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 9 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs intéressés par une croissance à long terme et désirant investir dans une vaste gamme d'actions durables, réparties dans le monde entier. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	35 \$ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	20 décembre 2021	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	102,71 %
Date où le fonds a été offert :	20 décembre 2021	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	2 986 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.
Nombre total de parts en circulation :	31 947		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,07 %	91,45 \$	15 640
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,35 %	90,95 \$	2 257
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	4,18 %	89,47 \$	2 268

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés généralement établies à l'extérieur du Canada et des États-Unis qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

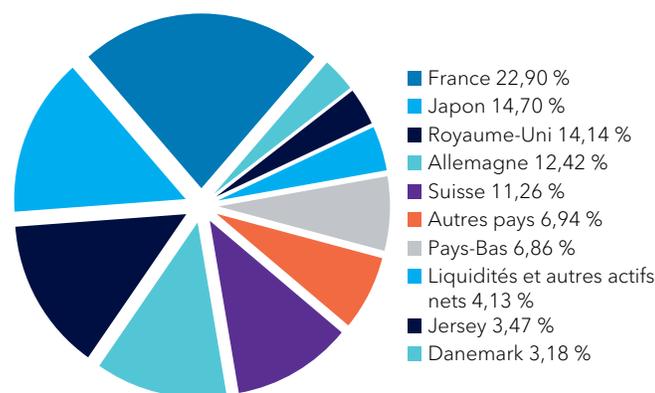
Fonds commun Addenda marché monétaire - liquidité	4,11 %
Schneider Electric S.A.	3,75 %
SAP SE	3,57 %
RELX Group plc	3,50 %
Experian plc	3,48 %
Air Liquide	3,25 %
Novo Nordisk A/S	3,19 %
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	3,17 %
Bunzl plc	3,00 %
Compagnie Financière Richemont SA	2,95 %

Les 10 principaux placements représentent 33,97 % du fonds.

Nombre total de placements : 42

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

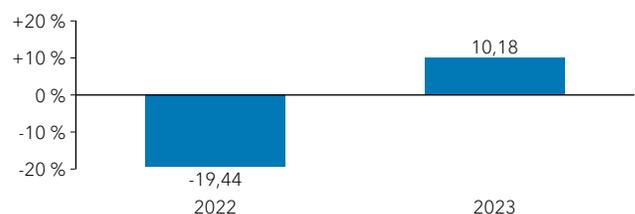
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 2 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 2 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 887,64 \$. Ce montant correspond à une moyenne de -5,79 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 2 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 2 dernières années, on note 1 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs intéressés par une croissance à long terme et désirant investir dans une vaste gamme d'actions durables, principalement à l'extérieur de l'Amérique du Nord. L'investisseur doit pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	35 \$ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	15 mars 2011	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	18,59 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	179 084 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Mawer Investment Management Ltd.
Nombre total de parts en circulation :	1 550 195		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,03 %	153,01 \$	31 675
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,31 %	149,34 \$	25 696
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	4,14 %	138,88 \$	9 552

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés généralement établies à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Dix principaux placements

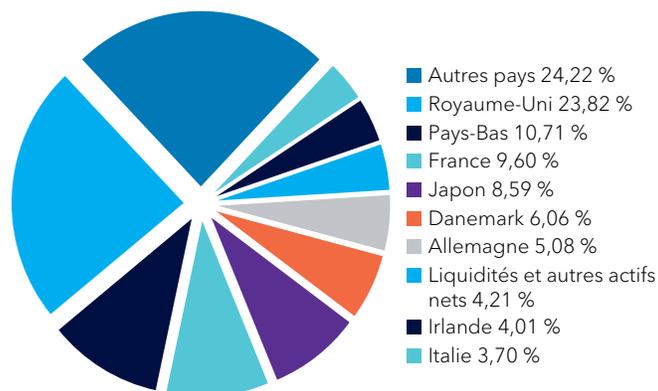
AON plc	4,01 %
Wolters Kluwer N.V.	3,93 %
RELX Group plc	3,79 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Ltd.	3,49 %
Bunzl plc	3,38 %
Groupe Compass	2,98 %
Deutsche Boerse AG	2,84 %
Novo Nordisk A/S	2,81 %
HDFC Bank Ltd.	2,61 %
Ashtead Group plc	2,54 %

Les 10 principaux placements représentent 32,38 % du fonds.

Nombre total de placements : 64

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

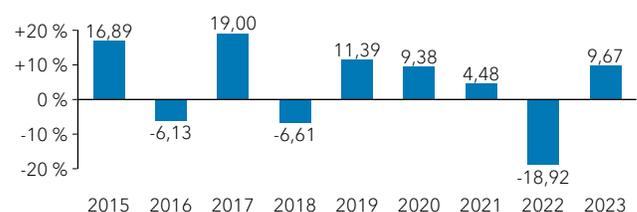
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 9 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 9 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 380,25 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 3,65 % par année.

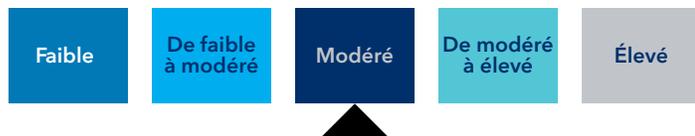
Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 9 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 9 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à une vaste gamme d'actions provenant principalement des marchés hors de l'Amérique du Nord. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	35 \$ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds d'actions américaines Mawer Co-operators



Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création du fonds :	20 décembre 2021	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	11,08 %
Date où le fonds a été offert :	20 décembre 2021	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	26 864 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Mawer Investment Management Ltd.
Nombre total de parts en circulation :	288 064		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,75 %	99,35 \$	4 772
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,03 %	98,81 \$	3 820
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,86 %	97,20 \$	3 193

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés établies aux États-Unis.

Dix principaux placements

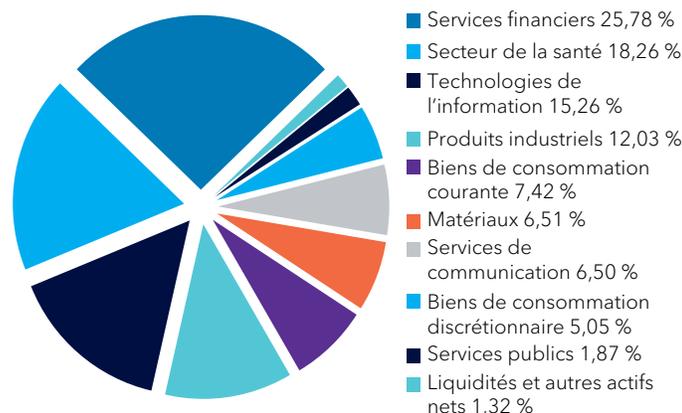
Microsoft Corporation	4,92 %
Amphenol Corporation	4,63 %
Visa Inc.	4,47 %
Marsh & McLennan Companies Inc.	4,28 %
Alphabet Inc.	3,70 %
Verisk Analytics, Inc.	3,39 %
Arthur J. Gallagher & Co.	3,32 %
CME Group Inc.	3,28 %
Waters Corporation	3,07 %
Procter & Gamble Company	2,97 %

Les 10 principaux placements représentent 38,03 % du fonds.

Nombre total de placements : 58

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

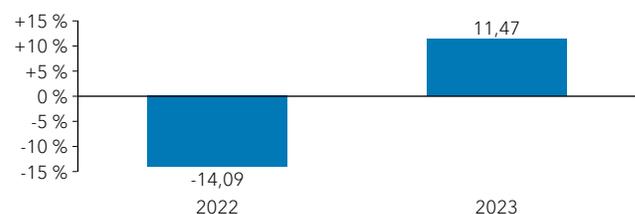
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 2 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 2 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 957,60 \$. Ce montant correspond à une moyenne de -2,14 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 2 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 2 dernières années, on note 1 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs intéressés par une croissance à long terme et désirant investir principalement dans des actions de grandes sociétés américaines. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	35 \$ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : pbs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	31 mars 1994	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	13,98 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	114 239 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.
Nombre total de parts en circulation :	553 461		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,75 %	241,07 \$	59 154
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,03 %	235,26 \$	38 238
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,86 %	218,74 \$	31 826

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés établies aux États-Unis qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

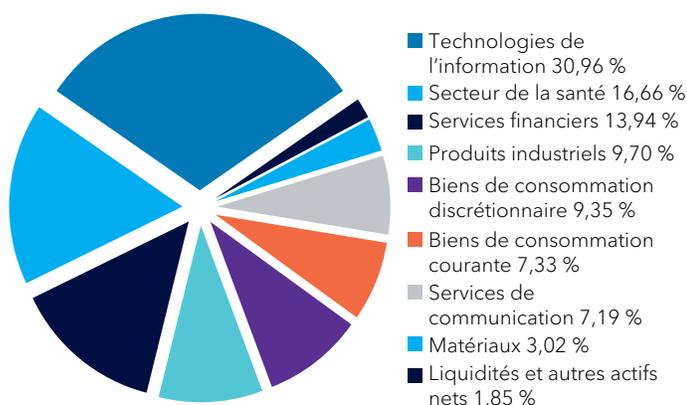
Broadcom Inc.	7,32 %
Microsoft Corporation	7,07 %
Apple Inc.	6,67 %
Alphabet Inc.	4,74 %
Visa Inc.	3,13 %
UnitedHealth Group Inc.	3,04 %
TJX Companies Inc.	3,01 %
Costco Wholesale Corporation	3,00 %
Adobe Inc.	2,97 %
Thermo Fisher Scientific Inc.	2,74 %

Les 10 principaux placements représentent 43,69 % du fonds.

Nombre total de placements : 48

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

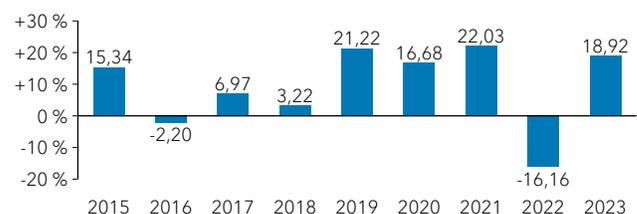
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 9 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 9 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 2 143,45 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 8,84 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 9 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 9 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs intéressés par une croissance à long terme et désirant investir principalement dans des actions de grandes sociétés américaines. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators ne verse aucune commission à votre représentant. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,70 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	35 \$ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : pbs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Annexe « A » – partie 1 de 2

Frais de gestion annuels en cours

Le tableau suivant présente les frais de gestion imputés annuellement aux fonds distincts et versés dans les fonds généraux de la Compagnie. Ces frais de gestion peuvent être modifiés de temps à autre par Co-operators Compagnie d'assurance-vie, sous réserve de la clause relative aux changements fondamentaux énoncée dans la notice explicative. Les frais d'assurance de chaque option sont compris dans les frais de gestion.

Fonds distinct	Garantie 75/75 Frais de gestion en cours	Garantie 100/100 Frais de gestion en cours	Garantie 100/100 Frais de gestion en cours
Portefeuille de revenu Co-operators ¹	1,96 %	2,06 %	2,41 %
Portefeuille de revenu équilibré Co-operators ¹	2,15 %	2,30 %	2,85 %
Portefeuille de croissance équilibré Co-operators ¹	2,26 %	2,41 %	2,96 %
Portefeuille de croissance Co-operators ¹	2,46 %	2,61 %	3,16 %
Portefeuille de croissance maximum Co-operators ¹	2,55 %	2,75 %	3,45 %
Portefeuille NEI ER Sélect revenu Co-operators ²	2,39 %	2,49 %	2,84 %
Portefeuille NEI ER Sélect revenu et croissance Co-operators ²	2,44 %	2,54 %	2,89 %
Portefeuille NEI ER Sélect équilibré Co-operators ²	2,62 %	2,77 %	3,32 %
Portefeuille NEI ER Sélect croissance Co-operators ²	2,67 %	2,82 %	3,37 %
Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	2,01 %	2,11 %	2,46 %
Fonds du marché monétaire Co-operators	1,28 %	1,33 %	1,38 %
Fonds équilibré Co-operators	2,17 %	2,32 %	2,87 %
Fonds équilibré Mawer Co-operators ²	2,33 %	2,48 %	3,03 %
Fonds équilibré mondial Mawer Co-operators ²	2,33 %	2,48 %	3,03 %
Fonds d'actions canadiennes Co-operators	2,46 %	2,66 %	3,36 %
Fonds des ressources canadiennes Co-operators	2,95 %	3,20 %	3,95 %
Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD} Co-operators ²	3,20 %	3,45 %	4,20 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators ²	2,62 %	2,82 %	3,52 %
Fonds de dividendes PH&N Co-operators ²	2,52 %	2,72 %	3,42 %
Fonds Fidelity Mondial Co-operators ²	3,15 %	3,40 %	4,15 %
Fonds d'actions mondiales Co-operators ²	2,78 %	3,03 %	3,78 %
Fonds d'actions internationales Co-operators ²	2,76 %	3,01 %	3,76 %
Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators ²	2,72 %	2,97 %	3,72 %
Fonds d'actions américaines Mawer Co-operators ²	2,47 %	2,72 %	3,47 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	2,47 %	2,72 %	3,47 %

¹ Ces fonds sont composés d'unités provenant d'autres fonds distincts sous-jacents. Les frais de gestion et autres frais sont imputés uniquement à ces fonds distincts sous-jacents. Ainsi, aucuns frais ne sont déduits en double.

² Ces fonds sont composés d'unités provenant de fonds communs de placement sous-jacents. Les frais de gestion sont imputés au fonds commun de placement sous-jacent, tandis que les frais d'administration de la Compagnie sont imputés directement au fonds distinct. Les frais de gestion et d'acquisition à payer par un fonds distinct ne sont pas facturés en double pour un même service.

Annexe « A » – partie 2 de 2

Ratio des frais de gestion annuels en cours

Le tableau suivant présente les ratios des frais de gestion imputés annuellement aux fonds distincts et versés dans les fonds généraux de la Compagnie, au 31 décembre 2022. Les RFG comprennent la TPS ou la TVH applicables. Les RFG pour l'année 2023 seront publiés en même temps que les états financiers audités.

Fonds distinct	Garantie 75/75 RFG en cours	Garantie 75/100 RFG en cours	Garantie 100/100 RFG en cours
Portefeuille de revenu Co-operators ³	2,19 %	2,30 %	2,69 %
Portefeuille de revenu équilibré Co-operators ³	2,40 %	2,57 %	3,18 %
Portefeuille de croissance équilibré Co-operators ³	2,52 %	2,69 %	3,30 %
Portefeuille de croissance Co-operators ³	2,75 %	2,91 %	3,52 %
Portefeuille de croissance maximum Co-operators ³	2,85 %	3,07 %	3,85 %
Portefeuille NEI ER Sélect revenu Co-operators ⁴	2,67 %	2,78 %	3,17 %
Portefeuille NEI ER Sélect revenu et croissance Co-operators ⁴	2,72 %	2,84 %	3,22 %
Portefeuille NEI ER Sélect équilibré Co-operators ⁴	2,92 %	3,09 %	3,70 %
Portefeuille NEI ER Sélect croissance Co-operators ⁴	2,98 %	3,15 %	3,76 %
Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	2,25 %	2,36 %	2,75 %
Fonds du marché monétaire Co-operators	1,45 %	1,51 %	1,57 %
Fonds équilibré Co-operators	2,43 %	2,60 %	3,21 %
Fonds équilibré Mawer Co-operators ⁴	2,60 %	2,77 %	3,38 %
Fonds équilibré mondial Mawer Co-operators ⁴	2,60 %	2,77 %	3,38 %
Fonds d'actions canadiennes Co-operators	2,76 %	2,98 %	3,76 %
Fonds des ressources canadiennes Co-operators	3,30 %	3,58 %	4,41 %
Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD} Co-operators ⁴	3,57 %	3,85 %	4,68 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators ⁴	2,92 %	3,15 %	3,92 %
Fonds de dividendes PH&N Co-operators ⁴	2,81 %	3,04 %	3,81 %
Fonds Fidelity Mondial Co-operators ⁴	3,51 %	3,79 %	4,62 %
Fonds d'actions mondiales Co-operators ⁴	3,10 %	3,38 %	4,21 %
Fonds d'actions internationales Co-operators ⁴	3,08 %	3,36 %	4,19 %
Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators ⁴	3,04 %	3,31 %	4,15 %
Fonds d'actions américaines Mawer Co-operators ⁴	2,76 %	3,04 %	3,87 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	2,76 %	3,04 %	3,87 %

³ Ces fonds sont composés d'unités provenant d'autres fonds distincts sous-jacents.

⁴ Ces fonds sont composés d'unités provenant de fonds communs de placement sous-jacents. Le RFG comprend les frais payés par les fonds communs sous-jacents, ainsi que les frais payés ou à payer par le fonds distinct. Les frais de gestion et d'acquisition à payer par un fonds distinct ne sont pas facturés en double pour un même service.

Portefeuilles polyvalents^{MC}



[Pour de plus amples renseignements, visitez \[cooperators.ca\]\(https://cooperators.ca\).](https://cooperators.ca)

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC} est une marque de commerce de Co-operators Compagnie d'assurance-vie. W2008F (01/23)